

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 11 - FEVRIER 1979

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

CARNAVAL 79 : le retour à la tradition

(voir pages centrales)



Lou Carri de la Campana de Magalouna, qu'a figurat à la cavalcada dau 2 mars 1897, à Mount Pelic.

SOMMAIRE

- RUES PIETONNES :
un nouveau secteur inauguré (P.2 et 3)
- LA CEREREDE :
pour une eau pure à 100% (P. 6 et 7)
- THEATRE : l'ascension de
«La Rampe» (P. 14)
- SCOLAIRE : non aux
suppressions de classes (p. 21)
- BUDGET :
les grandes lignes (P.22)
- En dernière page :
LE BILLET DU MAIRE.

RUES PIETONNES = REDECOUVRIR



Grand rue Jean Moulin

Des rues étroites où les piétons ne pouvaient circuler sans risquer à chaque instant de se faire renverser par une voiture. Des commerces ayant de plus en plus de difficultés à survivre depuis la création du Polygone. Les Montpelliérains avaient perdu l'habitude de fréquenter la vieille ville.

Les quartiers autrefois si vivants se dépeuplaient peu à peu, vidés de leur substance, privés de l'animation d'antan

En inaugurant le 24 Janvier dernier 3000 mètres carrés supplémentaires de rues piétonnes la municipalité a voulu donner un élan nouveau à cette politique en faveur de la vieille ville. Le passage Lonjon, la traversée de la rue de la Loge, le haut de la Grand rue Jean Moulin, la rue en Rouan sont venus s'ajouter aux voies piétonnes existantes.

Les Montpelliérains ont bien compris tout l'intérêt de cette nouvelle tranche de travaux. Ils étaient nombreux à assister à la traditionnelle coupe de ruban au passage Lonjon. Il faut dire que la fanfare des bérets rouges et les majorettes de Montpellier avaient su attirer leur attention place de la Comédie en leur offrant une aubade.

Le cortège officiel devait ensuite emprunter le passage Lonjon, traverser la rue de la Loge puis redescendre le haut de la Grand rue Jean Moulin jusqu'à la Chambre de commerce.

Là, devant la toute nouvelle fontaine, personnalités et badauds assistaient à une excellente prestation du groupe folklorique la Gariga.

où chacun, comme dans toutes les villes et villages de France, aimait à flâner dans la rue. S'arrêtant quelques minutes pour faire la conversation à un voisin ou pour contempler les étalages.

Petit à petit Montpelliérains et touristes avaient oublié que la vieille ville, coeur de la cité, renfermait en son sein de merveilleuses richesses architecturales. Combien d'entre nous prenaient le temps de pénétrer dans ces

A l'heure des discours, sur les marches de l'Hotel Saint Come, Raymond Dugrand, adjoint au maire devait développer les grandes lignes de la politique municipale en matière de circulation piétonne. Il indiquait que cette inauguration ne consacrait que la première tranche des travaux que la municipalité a décidé de mener à bien en ce domaine. La seconde partie sera réalisée en 1979 et comprendra notamment la rue de la Croix d'Argent, la rue de la Charrue, la rue Massane, la rue Cauzit, la Place Castellane, le bas de la Grand rue Jean Moulin, la rue Jacques d'Aragon, etc...

Au total 6520 mètres carrés seront réalisés au cours de cette année. C'est dire si la ville sera alors confortablement dotée en espaces piétons. Raymond Dugrand devait remercier les services techniques de Montpellier pour le travail fourni. Il devait faire en particulier l'éloge de M. Gensac, architecte de la ville. L'adjoint au maire devait signaler combien il était devenu urgent de redonner

LE PLAISIR DE FLANER EN VILLE

cours d'hôtels particuliers, témoins du faste passé, et dont chaque façade, chaque colonnade, chaque fenêtre mérite bien qu'on s'arrête quelques instants.

Réapprendre à flâner, à traverser ces rues à pied, redevenir des chalandiers qui prennent le temps de goûter les richesses de leur ville. Les Montpelliérains sont en train de réapprendre leur ville. Ils la redécouvrent avec son charme et sa chaleur à nul autre pareils.

au centre ville l'activité commerciale qui avait été autrefois la sienne.

Il était rejoint sur ce point par M. Cristol, président de la Chambre de commerce. Ce dernier soulignait combien il se félicitait, ainsi que tous les commerçants qu'un équilibre centre ville polygone soit établi.

Le président Cristol remerciait les entreprises pour la célérité avec laquelle elles avaient mené à bien leur tâche tout en sachant ne pas créer trop de désagréments au commerce local.

Pour conclure, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier se félicitait de la collaboration étroite existant entre cet organisme et la Municipalité. «Nous serons toujours prêts à vous aider» devait-il déclarer aux nombreux élus présents.

Même réaction de la part de M. Bouchet, directeur départemental de l'équipement qui déclarait que la Municipalité de Montpellier pourrait toujours compter sur l'aide de ses services pour de telles réalisations.

Georges Frèche, Maire, faisait lui une intervention plus politique. Il devait tout d'abord faire état des critiques «inévitables» qui avaient accompagné cette nouvelle réalisation.

Répondant à certains détracteurs (se sont d'ailleurs toujours les mêmes) il indiquait que si les Montpelliérains trouvaient quelques détails peu à leur goût (éclairage par exemple) la municipalité en tiendrait compte et ferait procéder aux modifications demandées. «Mais dit-il, ceci n'est que secondaire, l'essentiel étant l'ensemble des réalisations que nous effectuons.»

Le maire de la Ville devait lui aussi rendre hommage aux entreprises ayant participé aux travaux. Il remerciait les commerçants pour la coopération dont ils avaient fait preuve.

Alors que les participants à cette manifestation commençaient à sérieusement ressentir les effets du froid tombé sur la brusquement, le maire de la ville un vin d'honneur dans le cours de l'Hotel Saint Come vint réchauffer l'ambiance.



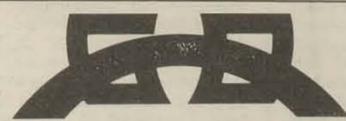
Devant l'Hotel Saint Côme

Montpellier NORD : Le Clos des Elbes, Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille au cœur des facultés
Montpellier CENTRE : La Guirlande, Route de Font Carrade
Près du jardin des Poètes donnant sur un parc centenaire
Montpellier OUEST, Les Collines d'Estanove,
rue de Lavérone, Tél : (67) 42-74-55
Une mini-ville à deux pas du centre Ville

- Prestations de luxe - Chauffage individuel
- Isolation
- Du studio au F 5 avec parking et cellier
- Prix fermes et définitifs dès la réservation
- Appartement modèle sur place ouvert tous les jours

Réalisation DEROMEDI Commercialisation SONEGERIM

Tél : (67) 42-91-60



GUY DUPUIS

Charcuterie en gros

Spécialité jambon supérieur

33, rue de la Cavalerie - Montpellier 179

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE

CGH & SERVICES

Vente-Réparation
Installation de Pompes

Location de Pompes
Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 92.45.93
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

la maison occitane
Pour que votre confort dure longtemps



Construite Brique par brique
quel que soit votre problème
consultez-nous...!

garantie de remboursement et de livraison

MONTPELLIER 34000 tel 72 19 37
23, Av. St. Lazare

Je désire recevoir une documentation gratuite

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel _____ Terrain: oui/non _____



La coupe du ruban Passage Lonjon. De gauche à droite MM Cristol, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Georges Frèche, maire, le sénateur Périquier et Raymond Dugrand, Adjoint au maire, chargé du plan de circulation de la ville.



Le cortège officiel descend le haut de la Grand rue Jean Moulin. On reconnaît de gauche à droite MM Cristol, Saumade, Couderc, conseiller général, Dugrand, Frèche, Velay, adjoint au maire, Berno et à l'extrême droite Charles Claude, conseillers municipaux.



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

A. SARIVIERE

Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01



route de lodève
34990 juvignac
Tél : 75.29.29
Télex : 480389

TERRASSEMENTS
CANALISATIONS
VOIRIE



SOCIETE CHIMIQUE
DE LA ROUTE

TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES
LIANTS & PRODUITS SPECIAUX
TAPIPRENE - TAPISABLE
V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P.3002
3002 NIMES - Tél.(66)84.76.60

Noms occitans pour nos rues ?

Capitale régionale du Languedoc Roussillon, Montpellier est aussi et surtout ville d'Occitanie. On sait que nombre de nos concitoyens sont restés très attachés à la culture de nos aïeux. Ils le prouvent à l'occasion du Carnaval.

La Municipalité quant à elle envisage de redonner aux rues des noms occitans. Il n'est bien entendu pas question de changer les appellations actuelles. Deux noms figureraient sur les plaques, l'un occitan, l'autre français.

Ceci permettrait de faire revivre cette langue si belle et si imagée, toujours très vivante dans nos villages.

Xavier Azema de l'Institut d'Etudes Occitanes, fils d'un ancien Cabistol du Parage de Montpellier se souvient de sa jeunesse et nous explique dans les lignes qui suivent ce que représente à ses yeux le projet de la Municipalité. Lisez son témoignage et faites nous part de votre sentiment. (1)

«Dins las carriéras dou Clapas»

Dans les rues du Clapas, c'est le titre d'un livre où Edouard MARSAL, mort il y a justement cinquante ans cette année, présentait par le crayon et la plume, la vie et les gens des rues à Montpellier, à la fin du siècle dernier. C'est là que l'on trouve les marchandes d'herbes avec la chanson de «Las Erbetas» la figure de l'Ayregre, l'Escobilaire sympathique ancêtre des actuels boueux...

E desempou, pro d'aiga a pasat au Merdanson ! Et maintenant, avant que la Ville ne devienne tout à fait anonyme, sans d'autre vie que des voitures «au coude à coude», il faut se remuer ! Pour que des jeunes Montpelliérains puissent savoir où ils prennent racine «totes nos can boleyar e nos can boleyar le monde à l'entorn de naustres»... Je ne suis ni trop vieux pour repapier déjà revasser à un archéologisme désuet, ni plus assez jeune pour pouvoir ignorer que dans ces rues de Montpellier d'autres m'ont précédé qui avaient d'autres soucis en tête... J'ai pris à la course les tramways de Suburbain ou de Font d'Aurelle, j'ai rêvé sur la plateforme de leur bringuebalante remorque à l'avion de Doret que je venais d'admirer au Champ de manœuvres ; maintenant quotidiennement «j'engoulis» les voies rapi-

des ; en 2 CV je serre au plus court le marché rond (on dit aussi le marché d'En-bas) pour «capiter» le feu vert quand j'arriverai sur l'Oeuf...

(C'est pourquoi, fils d'un ancien Cabistol du Parage de Montpellier qui fut aussi Président de l'Institut d'Etudes Occitanes, j'ai appris avec joie l'idée qui se mijote : redonner aux rues de ma ville leur nom originel en Languedocien. Faut-il être un peu cabourd, un peu «pescaluna», d'autres diraient utopiste ou rétro pour penser que la place Albert Ter puisse se dire également «l'Espitan Général» (comme bien des gens n'ont cessé de l'appeler), la place Aristide Briand soit sous-titrée «Plan das Capochins» ou tout simplement que la rue des Etuves se nomme désormais aussi «Carriéra de las Estubas». Je ne crois pas, après tout que cela pose de gros problèmes à l'administration des P.T.T. qui en a vu d'autres, ni que ça gêne les néo-montpelliérains que nul n'obligerait à parler Clapassier ! Puisque des rues piétonnes nous invitent à flâner puisque demain peut être des pistes cyclables «nos laisseran levar lo cap sens espotir une veitura o un carri alora benieu podran plan-planet mirar los ostals viellis e las veirinas

dals magasins, podran cercar al canton d'una paret los noms de las carriéras». Hier on a bien su adjoindre au nom de la Grand Rue celui de Jean Moulin joignant ainsi le passé le plus ancien au passé le plus récent... Tout ce travail de sous-titrage ou de retour à la version originale ne doit pas se faire à la va-vite et sans mesure.

L'Institut d'Etudes Occitanes (section de Montpellier) y travaille déjà avec la collaboration de tous ceux qui s'intéressent à leur ville. Je souhaiterais pour ma part que le bilinguisme de fait d'un grand nombre d'habitants de Montpellier puisse être ainsi modestement mais réellement un bilinguisme qui ne se cantonne pas à la vie privée et aux bons moments entre amis mais qui descende dans la rue... Il est vrai que ce serait une petite révolution si plus officiellement reconnue notre langue mère nous permettrait une fois de plus de garder notre dignité d'hommes.

Xavier AZEMA
de l'Institut d'Etudes Occitanes et du Parage de Montpellier

(1) Vous pouvez écrire au service des Relations avec la Population, Mairie du Polygone, 6^e étage.

REMARQUABLE EXPOSITION AU MUSEE FABRE

«Le centenaire de la rue Foch»

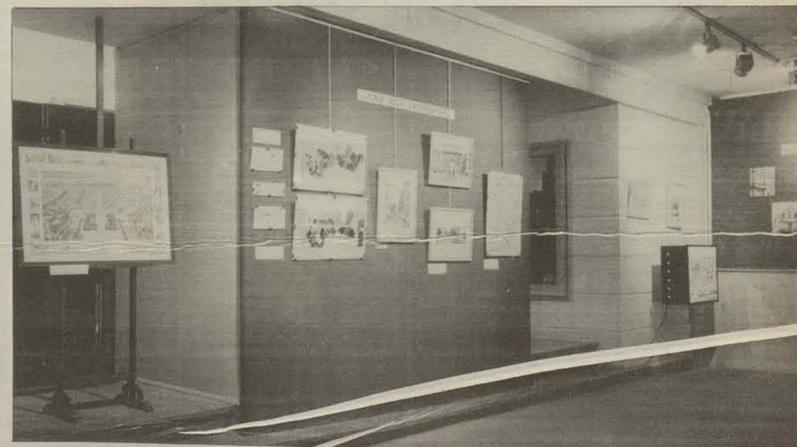
La presse locale en a longuement parlé (et en termes élogieux, ce à quoi, elle ne nous a pas habitués), actuellement se déroule au musée Fabre une remarquable exposition sur la rue Foch dont c'est le centième anniversaire.

Photographies, gravures, plans, maquettes, documents d'époque, cette exposition attirera n'en doutons pas de très nombreux Montpelliérains qui ont toujours montré combien ils sont attachés à l'histoire de leur ville. Ils découvriront des lettres de l'architecte Jules

Pagézy, des tableaux peu connus sur notre ville à la fin de XIX^e siècle, des plans des halles Castellane, etc... Ils découvriront surtout le rôle essentiel de urbanistes d'hier et d'aujourd'hui.

Le 1 février dernier, jour de l'inauguration, Xavier Déjean, conservateur du Musée se montrait particulièrement satisfait de cette exposition qui devrait intéresser tous les publics. De nombreux spécialistes de disciplines les plus diverses y ont participé. C'est ce que devaient expliquer le professeur Lacave et M. André

François Dubois, responsable scientifique régional de l'A.T.P. (Action Thématique Programmée du CNRS) Georges Frèche insistait également sur cette interdisciplinarité sans laquelle il n'y a pas de vraie culture. «A l'heure où tout le monde se prétend spécialiste, dit-il, l'histoire reste la seule science globale, la seule vraie science». Le maire de Montpellier lançait pour conclure l'idée que Montpellier et Heidelberg pourraient échanger de telles expositions.



CADRE DE VIE

DEPUIS LA CREATION DU SERVICE 150 M³ D'ENCOMBRANTS ENLEVÉS EN UN MOIS



Yvan Velay est venu superviser une collecte à la cité du Petit Bard.

150 m³ d'encombrants enlevés en un mois. Le service d'enlèvement mis sur pied par la municipalité remporte auprès des Montpelliérains un succès certain. Le camion de la société concessionnaire de ce service effectue tous les mercredis une trentaine d'interventions. C'est dire que cette prestation répond aux besoins des habitants. Le locataire qui déménage, celui qui change son mobilier, le concierge qui doit nettoyer les caves de son immeuble, toutes ces personnes ont apprécié à leur juste valeur le service rendu.

Nous avons assisté dernièrement au travail effectué par les ouvriers de la S.P.N.M., chef du personnel des H.L.M. du Petit Bard était ce jour là parfaitement satisfait par l'opération qui avait lieu dans la cité. En trois voyages 20 m³ d'encombrants avaient été enlevés. Auparavant, concierge et employés d'entretien avaient collecté dans les immeubles les objets abandonnés dans les caves, couloirs, cours par les locataires. Désormais, la cité est propre. Et c'est un aspect de vie non négligeable pour les 3500 locataires qui y vivent.

Chaque jour de la semaine, la standardiste de la S.P.N. reçoit plusieurs appels. Rendez-vous est alors pris pour le mercredi. Il ne reste plus aux demandeurs qu'à descendre les objets dont ils veulent se débarrasser dans leur cave, leur cour ou à l'heure du rendez-vous sur le trottoir. Le service d'enlèvement se charge du reste.

L'important effort qui est ainsi effectué doit permettre d'avoir une ville propre. Nous devons toutefois rappeler qu'aucune amélioration n'est possible si les montpelliérains ne font pas preuve de civisme. Nous constatons que le service de nettoyage et de la collecte des ordures ménagères sont toujours gênés dans leur fonctionnement par le stationnement et par la nature de certains récipients qui ne respectent pas les normes en vigueur. Encore une fois, nous demandons aux Montpelliérains de ne pas garer leurs voitures de façon anarchique. Les bennes

Y. VELAY
Adjoint au Maire



ETS Clément
Mège

Spécialiste de l'entretien en collectivité
TEMANA - JOHNSON
MINNESOTA - CLADE - LOTUS
Z.I. mas d'astre - b.p. 8035
34100 montpellier
Tél : 42-68-55

ENTREPRISE DE BATIMENT

Construction du Clapas

Rue du Réservoir - 34680 SAINT-GEORGES D'ORQUES

Tél. : 75.32.57

Culligan

Pour votre piscine...
Votre adoucisseur

LE SERIEUX ET LA TECHNIQUE
DU 1^{er} CONSTRUCTEUR MONDIAL

Domaine de Couran - Route de Frejorgues
34970 LATTES - Tél : (67) 58-28-74



167

Société
Occitane
de Carrelages

25, rue Henri-René
34 Montpellier
Tél : (67) 92-94-58

batiroustan

RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480

90.28.43

90.28.29

90.28.71

SAPHARE
réalise à montpellier

à cinq minutes
du centre ville
dans un quartier calme

le saint CLAUDE

18 rue st-claude
34000 montpellier

un immeuble
renové
de 23
appartements

du studio au 3 pièces

livraison
4^e trimestre 1979

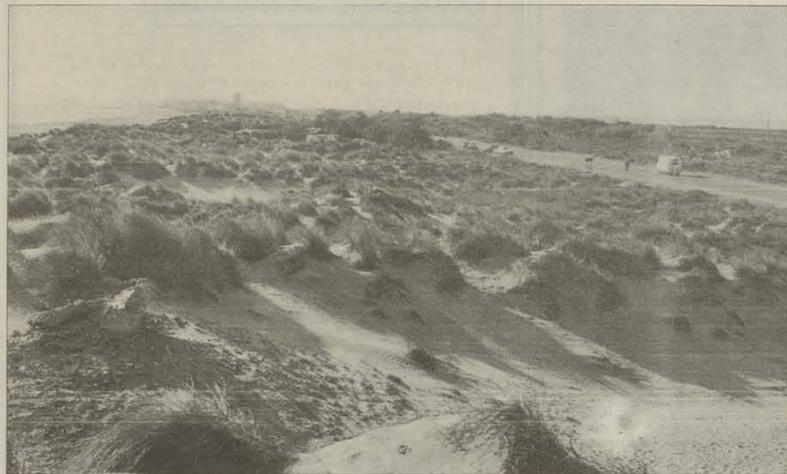
possibilités
prêts
conventionnés

renseignements et ventes

copra

le triangle / allée jules milhau
34000 montpellier
tél. (67) 58.52.58

Les plages du «Petit Travers» et le site des Aresquiers seront sauvegardés.



Les dunes du «Petit Travers» entre Carnon et la Grande Motte ; elles ne seront pas livrées aux promoteurs.

Les plages du Petit Travers entre Carnon et la Grande Motte, et le site des Aresquiers ne seront pas livrés aux promoteurs. Un arrêté et un décret ministériels viennent en effet de déclarer ces zones sauvegardées. Au total ce sont plus de 300 hectares de notre littoral qui sont protégés. Et quand on sait que les 87 kilomètres de plages héraultaises sont déjà urbanisées à 49% on comprend mieux l'importance de ces décisions.

Les parcelles de terrains du Petit Travers et Carnon plage qui appartenaient jusqu'à ce jour à l'équipement ont été rétrocédées au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. C'est ce qui ressort de l'arrêté du Premier Ministre et du Ministre du budget en date du 13 décembre 1978. Les dunes si chères aux montpelliérains et aux vacanciers seront donc conservées en leur état naturel. Elles ne pourront être dotées, que d'installations légères en vue de faciliter l'accès au public,

dans le respect des sites et de l'équilibre écologique. C'est une grande satisfaction (et une victoire) pour le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. C'est une victoire pour tous ceux qui depuis des années se battent pour protéger nos plages languedociennes. Ils viennent de marquer un point important face à ceux qui tentent depuis longtemps d'enrayer leur action. A l'heure où le projet du complexe Verneland au Cap d'Agde suscite tant de réactions enflammées cela risque de peser lourd dans la balance.

Nous avons rappelé dans notre numéro de novembre la lutte menée dans cette affaire du Petit Travers par le conseil de rivage, le conseil municipal de Montpellier et le conseil régional. Nous avions souligné le rôle du Commissaire Enquêteur Fassio (par ailleurs ami politique de François Delmas). Sans l'avis défavorable qu'il avait alors émis la sauvegarde de ce secteur aurait été depuis longtemps assurée.

Cinq ans de procédures, d'interventions, de luttes viennent enfin de trouver leur heureuse conclusion. Le journal officiel du 5 janvier dernier en atteste.

Les Aresquiers sauvegardés

L'acquisition par le conservatoire du littoral du site des Aresquiers a été, comme nous le signalions plus haut, déclarée d'utilité publique. Un décret pris à cet effet le 10 janvier dernier par le Premier Ministre vient d'être publié au journal officiel. 179 hectares de terrains nus ou bâtis situés sur les communes de Vic-la-Gardiole, Villeneuve-lès-Maguelons et Frontignan seront donc bientôt propriété du conservatoire du littoral. Le site des Aresquiers, les étangs de Vic, Ingrid et Pierre Blanche sont désormais protégés. Les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans les cinq ans à venir.

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. (67)92.47.82 et 58.52.79

SOPRA
2, rue du Cheval Blanc
39, Grand'Rue
MONTPELLIER
Tél : 66.03.33

REALISE LES RESIDENCES :
VOIE ROMAINE
RUE DE LA VOIE DOMITIENNE
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Témoins ouverts de 14 h à 19 h

LES PINS
AVENUE DE MAURIN
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Témoins ouverts de 14 h à 19 h

Vente directe par promoteur

MENUISERIE
INDUSTRIELLE et du BATIMENT

**Etablissements
PROUGET**

Route de St-Georges-d'Orques
JUVIGNAC
Tél : 75-34-51
Adresse postale - B.P. 7027
34022 Montpellier Cédex

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60 159

Chaque maison régionale
est un modèle

Modèle présenté 16 385.000 F
T4 à partir de 167.000 F
avec garage

*Prix au 1.11.78

**Venez nous voir nous
vous aiderons à la construire**

13, 17 Avenue de Maurin MONTPELLIER
Tél. 27.98.00 ouvert tous les jours.

LIVRAISONS CLÉS EN MAINS AUX MEILLEURES CONDITIONS
AVEC 5000 F A LA COMMANDE
REMBOURSEMENT SUR 15 OU 20 ANS
Bon pour un catalogue gratuit à retourner :
Maisons Régionales : 13, 17 Avenue de Maurin Montpellier. **SMI**

NOM
Adresse
Je possède-Je recherche un terrain à

de 127.000 F à 300.900 F
12 modèles de maisons étudiées et réalisées par la
SACLAR - MAICOS

25 ans d'expérience, 9500 logements livrés, c'est ça la garantie SACLAR
MONTPELLIER - PAVILLON TÊMOIN
R.N 113, route de Nîmes, LE CRES - Tél : 70.23.10
Renseignements et visite

Pour une documentation gratuite :
SACLAR 1 bis place des Alliés -
BÉZIERS
NOM PRENOM
ADRESSE

A propos du chômage

Dans notre numéro de janvier, nous avons publié des extraits d'articles transmis par le comité autonome des chômeurs. Ce mois-ci nous ouvrons bien volontiers nos colonnes au syndicat CGT qui a également mis sur pied un comité de chômeurs. Voici la lettre ouverte que celui-ci a adressé aux montpelliérains en quête d'emploi.

NON, le chômage n'est pas fatal !

Chômeuses et chômeurs nous refusons de céder au découragement et voulons nous organiser pour sortir de notre isolement et agir avec les autres travailleurs contre les véritables responsables de notre dramatique situation : le Gouvernement et le patronat.

L'organisation syndicale, riche de son expérience et de la force qu'elle représente est le moyen le plus efficace de nous organiser pour l'action :

SE SYNDIQUER, C'EST NORMAL ET NATUREL POUR UN TRAVAILLEUR (même s'il est sans emploi).

Seul, un chômeur est désarmé, nombreux unis et organisés dans un syndicat nous représentons une grande force.

C'est pourquoi, nous avons constitué un «Comité C.G.T. de chômeurs pour l'Emploi».

Les objectifs de ce comité auquel chacun de vous peut participer, sont :

1°) Défendre les chômeurs contre les tracasseries administratives et les renseigner sur nos droits ;

2°) Organiser la prise en charge des revendications des chômeurs, entre autres :

- le droit au travail, au métier et à la formation professionnelle

- le maintien du salaire antérieur en cas de licenciement

- le SMIC Pour les chômeurs (jeunes et femmes à la recherche d'un premier emploi compris)

- la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite pour

libérer des emplois.

- des moyens pour les ANPE et ASSEDIAC en personnels, locaux et matériels, pour un meilleur accueil et un règlement rapide de nos dossiers.

3°) Aider à la coordination de l'action des chômeurs et des travailleurs en activité (création d'emplois nouveaux dans les services publics et nationalisés, lutte contre les licenciements et les fermetures d'entreprises, etc...)

Nous organisons des PERMANENCES pour vous renseigner sur nos droits TOUS LES JOURS de 14H 30 à 17H 30 dans les locaux de l'Union Locale C.G.T. de Montpellier (à partir du 8 Février 1979), 7 rue du Carré du Roi.

«LE COMITE DE CHOMEURS POUR L'EMPLOI DE MONTPELLIER» Union Locale C.G.T. (Bourse du Travail, 7 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier) Tél. 63.31.99

escassut

25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES

escassut rien au dessus



résidence
du
**mas
drevon**

av. Villeneuve d'Angoulême
montpellier

"retenez votre garage
particulier
dans un ensemble
de bon standing"

Prix 20000 Frs.T.T.C.

REALISATION : J.P. JEANLAURENT
SOCIETE PRIM

757 Av. Villeneuve d'Angoulême
MONTPELLIER

tél : 42.46.66

Fédération Nationale des
Promoteurs Constructeurs

LE HOME

LE HOME-Service immobilier
Locations-Achats-Ventes

MM.

R. BUTEAU-P.PERRET

45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75

**COSTE
PEINTURES**

Papiers peints. peintures
revêtements. moquettes

RUE St-HILAIRE. MONTPELLIER
92.55.25

"le Mas"
société d'études et de constructions
de maisons individuelles

CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES



choix de terrains
(recherches, financement)
financement (prêts d'état
et prêts complémentaires)
obtention du
permis de construire
études personnalisées
délais de construction
(8 à 10 mois)

10, Rue four des flammes - Montpellier
Téléphone : (67) 66.04.25 - 66.09.77

à retourner pour documentation gratuite

nom
adresse
tél.
terrain oui non

FRANCE LITTORAL

TENTES.. STORES

volets roulants
menuiserie Alu
grilles de protection22, rue des Orchidées (près Clémenceau)
34000 MONTPELLIER - Tél. 92.08.51Entreprise Générale de Batiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

S.E.R.M.

Société d'Équipement de la Région Montpellierenne
au Service de Montpellier et des Collectivités
de sa RégionLE POLYGONE — B.P. 9033
34041 Montpellier CedexClôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :Serrurerie de bâtiment
Menuiserie Aluminium
34970 MAURINTennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98

155

Banque
Populaire du Midi

A MONTPELLIER :

6 agences à votre service

ARMAND THIERY
& SIGRAND1 à 5, rue de la Loge à MONTPELLIER
LE SPECIALISTE DE L'HABILLEMENT

A MONTPELLIER, un Magasin entièrement rénové à votre service

LA MODE QUI SE PORTE
se trouve dans nos rayons
HOMME - DAME - ENFANT
ET MESURE INDUSTRIELLE

ARMAND THIERY & SIGRAND 75 magasins en France

Vers la résolution définitive
de la plage de PalavasLE PROBLEME
DE L'EPURATION

Actuellement -c'est un record- 99% des maisons de Montpellier sont raccordées sur 600 kilomètres d'égouts aboutissant à la station d'épuration de la Cèreirède. Ils lui amènent quelques 100.000 m³ d'eau usée par jour, à savoir des eaux industrielles fortement chargées en produits chimiques très nocifs (type cyanures, arsenic, plomb, etc...) et surtout des eaux d'usage domestique qui contiennent, outre des matières organiques et minérales, un très grand nombre (plus de 20 millions par ml) de parasites, de champignons et de microbes (bactéries et virus capables de provoquer, entre autre, le tétanos, la polymélie, la méningite, etc...)

Le rôle de la station de la Cèreirède est justement de traiter ces eaux d'égout afin que ne soient plus rejetées dans le milieu naturel (Lez et plus loin Méditerranée) que des eaux claires et pures. Pour cela, la Municipalité de Montpellier vient de construire au Nord de la ville, sur le bord du Lez, une énorme usine capable d'éliminer les matières en suspension (stade primaire) et une grande part des matières dissoutes (stade secondaire). Voir le journal municipal d'octobre 1977.

Cette usine, presque unique à cette dimension sur les bords de la Méditerranée, restitue dès maintenant au Lez des eaux claires et inodores, ce qui explique que les eaux de ce fleuve aient rapidement changé de couleur depuis juillet dernier. Il n'en demeure cependant pas moins que les eaux ainsi rejetées contiennent jusqu'à mille fois plus de microbes que n'en tolère la pêche à Palavas, bien que partiellement épuré, véhicule ainsi des eaux très fortement polluées faisant peser des risques réels sur la baignade et la pêche à Palavas. Force est donc de mettre en place un troisième stade, celui de la désinfection microbienne.

LES « PILOTES » DE
LA CEREREDE

Dès le printemps 1977, la Municipalité de Montpellier a décidé de baser son choix de la désinfection en fonction d'expérimentations pilotes réalisées à la Cèreirède. En effet, aucune ville de France -et bien peu au monde- n'ont eu à résoudre un tel problème, aussi, les connaissances en ce domaine étaient-elles fragmentaires et peu fiables. Deux types d'expérimentation ont été mises au point que nous pourrions appeler, les unes, artificielles, et les autres, naturelles.

Les «Pilotes»
artificiels

Il s'agit d'obtenir la désinfection de l'eau grâce à des procédés chimiques (chlore, ozone, etc...) Les expériences -fort spectaculaires- sont menées depuis déjà plusieurs mois et les résultats définitifs vont sous peu être connus.

Dès maintenant, il convient toutefois de noter que le recours à ces procédés se heurte à de très sérieux problèmes, à savoir :

- **Leur coût élevé**, car une usine d'ozone coûtera plus de 25 millions de N.F. pour sa construction et plus de 1 million de N.F. pour son fonctionnement annuel !
- **Le grand risque** que peut provoquer la manipulation de grandes quantités de produits dangereux comme le chlore et la forte toxicité, pour la faune et la flore, de certains composés dont ce même chlore peut provoquer la constitution, comme les chloramines.

Les «Pilotes» naturels

Il s'agit alors d'obtenir la désinfection par le lagunage. En faisant passer l'eau à très faible vitesse dans de grands bassins, il se produit en effet, sous l'action des algues, de l'oxygène et du rayonnement solaire, une action bactéricide capable de détruire tous les micro-organismes dangereux. Une lagune «pilote» a donc été



Charles Claude et Raymond Dugrand en visite à la station de la Cèreirède.

de la pollution du Lez
et des étangs...

créée à la Cèreirède qui fonctionne depuis plusieurs mois à la satisfaction de tous et, grâce aux mesures qui y sont faites, il va être possible de déterminer les caractéristiques que le futur lagunage de Montpellier devrait posséder dans le cas où ce procédé serait en définitive retenu (surface, vitesse, etc...)

LE CHOIX DEFINITIF
DU PROCEDE
DE DESINFECTON

On ne le répètera jamais assez le but de la désinfection est à effet très global : permettre la baignade à Palavas, garantir le bon développement de la pêche, contribuer au développement commercial et touristique, assurer la bonne reproduction de la faune et par là même le succès de la chasse. Or certains éléments du choix de modèle de désinfection ne tiennent pas à l'expérimentation elle-même.

C'est dans cette perspective et, en plein accord avec la Municipalité, qu'une étude de faisabilité du lagunage a été confiée par l'Équipement au B.C.E.O.M. étude dont les conclusions viennent juste d'être connues.

Or, celles-ci sont formelles : pour un coût d'installation inférieur des trois quarts à celui d'une usine d'ozone et une dépense annuelle de fonctionnement inférieure de moitié à celle d'un centre de chloration, il est possible d'installer un lagunage au Nord de l'étang de l'Arnel et de résoudre ainsi de façon globale le problème de la désinfection des eaux usées du Grand Montpellier.

Les données techniques de cette réalisation reposeraient sur :

- la réception des eaux de la Cèreirède par l'intermédiaire du lit du Lez recalibré à 50m de large et de celles de la Mosson - la création de 76 hectares de lagunage sur les bords Nord de l'Arnel (au total 600 hectares) recevant les eaux du Lez grâce à un barrage mobile
- la restitution au Lez des eaux désinfectées mais également la possibilité de les diriger à la demande vers l'Arnel afin d'y éviter la «maltaiga» et d'y favoriser la prolifération des poissons et des oiseaux.

De la même façon, l'insertion dans le site pourrait se faire sans porter préjudice aux zones habitées alors que -condition évidente- serait parfaitement préservée l'intégrité totale de la perception du paysage classé de Maguelonne. Ajoutons que l'étang de l'Arnel

échappe à l'appropriation privée et que le District de Montpellier possède, avec l'Etat près des 5/6èmes des surfaces nécessaires au lagunage. Mais il reste bien entendu, qu'il s'agissait là d'une simple approche de «faisabilité» et que la réalisation d'une étude d'avant-projet détaillé s'impose pour aller plus avant, étude qui est actuellement en train d'être réalisée par le B.C.E.O.M. au compte de la Municipalité et qui comprendra deux parties :

- l'insertion dans le site (en préalable à l'étude d'impact) et le «paysagement» du lagunage.
- les caractéristiques techniques de la lagune et celles de son fonctionnement hydraulique.

Quand ce dossier nous sera remis, le mois prochain, il sera alors possible à la Municipalité par comparaison aux résultats

des expériences de la Cèreirède, de faire un choix définitif. Il faudra alors lancer une Enquête Publique et solliciter de nombreux avis, notamment ceux des pêcheurs de Palavas et des chasseurs Montpelliérains (l'Arnel est classé réserve de chasse).

Il faudra, également obtenir l'accord rapide des Commissions Régionale et Nationale d'hygiène. Il faudra surtout solliciter l'aide financière de l'Etat. Mais comment celui-ci pourrait-il se dérober devant une réalisation qui sera alors unique sur tout le bassin Méditerranéen et qui, en portant très haut le renom de notre ville, résoudra à jamais le problème de la pollution des plages de la région Montpelliéraine.

Raymond DUGRAND
Adjoint à l'Urbanisme

CITROËNA

La plus belle gamme
de la 2 CV à la CX 2500 Diesel
avec les NOUVELLES VISA 4 et 5 CVS.A. GARAGE ARRIBAT
14, Rue Vaneau
MONTPELLIER - Tél : 58.43.84

Casta

CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et en situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55entreprise
JOULIE ET FILSTRAVAUX PUBLICS
EXPLOITATION CARRIERE
REVETEMENT DE ROUTES
TERRASSEMENTS DEMOLITION13, GRAND'RUE BP N°4
34660 COURNONTERRAL
Tél : 57.01.13 - 57.00.87
Télex : JOULIE 480.346 F

E. M. C. O.

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

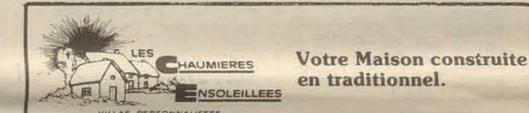
RECUPERATION
VIEUX PAPIERS et CARTONSZ.I. Mas St-Pierre 34000 MONTPELLIER
Tél. 58.10.28construit dans votre région
des établissements scolaires et hospitaliers,
des logements, des bureaux, des usines, etc ...SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES
CONSTRUCTION

Agence : « La Licorne » Avenue des Platanes-B.P. 12-34970 Lattes-(MONTPELLIER)-Tél. 58.84.80

Siège social : 23, Rue du Pont-des-Halles-94 CHEVILLY-LARUE Adresse postale : Delta 901-94536 RUNGIS CEDEX Tél. 687.22.36

la maison
de votre vie...Une maison pour la vie, avec un jardin,
des arbres et des fleurs...Maisons Mondial Pratic : des maisons traditionnelles
de 4 à 6 pièces à partir de 144.600 F
Toutes garanties de prix, de délais, de bonne fin
de travaux, par contrat.Et la garantie du groupe SGE, Société Générale
d'Entreprise.Membre du
SMI
SGE
MAISONS
MONDIAL
PRATIC
16, rue Durand - 34000 Montpellier
Tél. (67) 58.65.54

pour recevoir une documentation

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____Votre Maison construite
en traditionnel.La différence est dans
nos Conceptions
et
nos Prestations.
Pas dans les Prix ... !

SIEGE SOCIAL

15, Rue de l'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59

AGENCE

18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76Je désire prendre un rendez-vous
avec un de vos agents.NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TEL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

Le renouveau du Stade Montpelliérain

«Chaque mercredi quatre ou cinq jeunes viennent se faire inscrire à l'école de rugby». Georges Privat qui a pris la tête du Stade Montpelliérain depuis le printemps dernier est un président heureux. Il faut dire qu'avec ses 240 licenciés, une équipe fanion qui tient les premiers rôles en championnat de France de troisième division, le stade est en plein renouveau. Premier de sa poule à la fin des matches aller le club a les moyens de se qualifier pour les 32^e de finale et entend bien saisir sa chance. Les amateurs de rugby (et ils sont nombreux dans notre ville) ont accueilli les bons résultats enregistrés par le Stade avec la satisfaction qu'on devine. Le public vient de plus en plus nombreux à Saba thé.

LE BUREAU

Président : M. Georges Privat
Vice président : MM Saboy et Ferro
Présidents délégués : M. Bonnaud (école de rugby) MM. Rigal et Grimois (juniors) et M. Mercky (cadets)
Secrétaire et trésorier : M. Barral. adjoint : M. Guiraud
Commissions :
Finances : MM. Saboy, Berton, Grimois
Festivités : MM. Berton, Lacotte, Carabasse
Sorties : MM. Berton, Blanc, Ligier, Rojo, Gaches
Terrains : MM. Angileri, Miquel, Rousset
Relations extérieures : MM. Ferro, Berton, Deribourg
Presse : MM. Barral, Oddo, Lacotte, Carabasse
Sportives : Codina, Moch (équipe fanion), Ligier, Colrat, Blanc (réserve) Ourliac, Robert (juniors)

DIRIGEANTS

Equipe juniors : MM. Bonnemaïson, Grimois, Rigal
Equipe cadets : MM. Guiraud, Marcky
Ecole de rugby : responsable M. Bonnaud, entraîneurs MM. Castelain, Fournagoux, Montagut, Moissonnier

Quand Montpellier jouait les premiers rôles

Le rugby a de profondes racines à Montpellier. Au début du siècle notre ville fut une des premières à posséder un club de rugby. Ce fut la grande époque, celle où on jouait aux Aubes. Pendant la guerre de 40, l'USM disputait la demi-finale de la coupe de France contre Agen. Les anciens se souviennent encore de ce match perdu de justesse (4-3) devant les Lot et Garonnais qui comptaient dans leurs rangs les Basquet, Ferrasse... C'est assez dire le niveau alors atteint par l'équipe montpelliéraine qui faisait jeu égal (lorsqu'elle ne les battait pas) avec le Toulouse Olympique et le grand USAP soi-même. Le déclin vint après la guerre lorsque le Jeu à XIII prit au XV quatre vingt dix pour cent de ses joueurs et dirigeants. L'USM était devenu une équipe de jeu à treize... Quant au rugby à quinze, il disparut purement et simplement à Montpellier jusqu'en 1963 où sous l'impulsion de Georges Pastre, le Stade Montpelliérain vit le jour. Champion du Languedoc Honneur en 63-64, le club accédait à la 2^e division en 66-67. En 1968 il échouait de peu aux portes de la première division en perdant contre Lavelanet et Mazamet. En cinq ans le Stade Montpelliérain avait presque gravi tous les échelons de la hiérarchie. Et quand on connaît la piètre des équipes languedociennes cela n'était pas un mince exploit. Pour diverses raisons la belle

aventure devait tourner court. En 1970 le club redescendait en troisième division et ne devait plus depuis lors «sortir de la grisaille».

Une nouvelle jeunesse

Depuis le début de cette saison on a repris goût aux victoires, les joueurs se livrent d'avantage, le public revient, bref... On réapprend à Montpellier à aimer le rugby. Le nouveau bureau et la venue du troisième ligne Codinat (ex. Quillan) comme joueur entraîneur y sont pour beaucoup. Avec dix éléments formés au club le stade a su trouver un nouveau style, un sérieux qui faisait un peu défaut jusqu'ici... et une nouvelle équipe. Le moral et l'état d'esprit jouent en rugby (comme d'ailleurs dans tous les sports) un rôle considérable. La preuve : les quinze garçons qui la saison dernière se battaient tous les dimanches contre la relégation jouent cette année les premiers rôles et sont craints par tous leurs adversaires. «La plupart de nos éléments ont été champions du Languedoc minimes en 70 et juniors en 75. Avec une moyenne d'âge de 23-24 ans nous avons devant nous un bel avenir» explique Georges Privat. Malgré quelques petits désagréments (notamment le forfait de Canet qui prive le Stade du gain du match à l'extérieur) l'équipe peut en effet envisager la prochaine saison avec sérénité. L'état d'esprit est bon comme nous l'avons dit, et les jeunes promettent. Les juniors se mon-

trèrent à la hauteur. Ils viennent récemment de battre Port, la Nouvelle, une des meilleures formations du Languedoc et il y ont mis la manière. Quand le talent se joint à la vaillance c'est bon signe. De la bonne graine on vous dit ! L'école de rugby se porte également très bien. Le président Privat n'était pas peu fier de nous annoncer que «les petits» avaient ces derniers jours triomphé de leurs homologues du MUC. Vieille rivalité entre deux clubs de la même ville qui constitue une saine émulation. Un effort particulier est effectué en faveur des jeunes. Cette année de l'école de rugby aux seniors les dirigeants assistent à tous les matches, tous les entraînements. Un ramassage en car est organisé tous les mercredis sur le canton de Saint Mathieu, les Matelles. Dix sept à dix huit jeunes «qui en veulent» peuvent ainsi venir s'entraîner au stade Sabathé. Ces efforts de recrutement et cette politique des jeunes finiront, n'en doutons pas, par payer. Enfin, dernier élément de satisfaction pour le Stade, les rapports avec la Municipalité n'ont jamais été aussi bons. Les dirigeants ont trouvé auprès des élus la compréhension qui faisait jusqu'ici défaut. Bien sûr, on voudrait voir augmenter les subventions, on aimerait pouvoir disposer de la salle couverte de Sabathé pour les entraînements en hiver. Mais dans l'ensemble les dirigeants du Stade ne doutent pas que ces questions se régleront un jour ou l'autre. Ils savent que la

240 LICENCIÉS

Soixante dix licences seniors et 240 licences au total, le stade Montpelliérain présente chaque semaine les équipes suivantes sur les terrains :
 - une équipe première en Championnat de France 3^e division
 - Une équipe juniors en Championnat de France Crabos
 - une équipe réserve en championnat Excellence
 - une équipe cadets en Championnat du Languedoc et en Challenge Vitalis Brun
 - une école de rugby : 35 minimes, 30 benjamins et 25 poussins.

Municipalité, consciente que le sport constitue une excellente image de marque pour la ville, leur apportera l'aide qu'ils sollicitent. Et si par bonheur le club accédait à la division supérieure, ils savent que nos édiles n'hésiteraient pas à les aider à franchir le pas.

EQUIPE FANION

Voici la liste des joueurs ayant au cours de la phase des matches aller joué en équipe première
Arrières : Mignard, Saboy, Excoffon Daniel
Trois quarts ailes : Claret, Greffier, Soubielle, Auger, Jonquet
Trois quarts centres : Combeau, Robert, Excoffon Serge, Barrere (remplaçant)
Demis d'ouverture : Pioch, Darlet Bernard
Demis de mêlée : Darlet Claude, Excoffon Daniel
Troisièmes lignes centre : Pascual, Cailhol
Troisièmes lignes aile : Codina, Simon, Rojo, De Woillemont
Deuxièmes lignes : Ligier, Couderc, Fraisse, Baumel
Piliers : Rougé, Bertrand, Gache
Talonneurs : Collon, Bonnemaïson



DEBOUTS (de gauche à droite) : G. PRIVAT (président), COLLON (capitaine), BONNEMAISON, SIMON, ROUGE, CAILHOL, BAUMEL, PASCUAL, DE WOILLEMONT, CODINA (entraîneur), COUDERC, LIGIER, RAMON (soigneur)
 ACCROUPEES : AUGER, ROBERT, COMBEAU, DARLET Cl., MIGNARD, PIOCH, DARLET B., GREFFIER

Le Ski Club de Montpellier a 30 ans

Le ski club de Montpellier créé en 1949 est le club doyen du département de l'Hérault et avec près de 800 adhérents le club de ski le plus important. Ses activités nombreuses ont nécessité son installation dans de nouveaux locaux qui correspondront mieux, une fois les travaux terminés, aux besoins du club et de ses adhérents.

Nouvelle adresse : 8, rue des Teissiers (entre la place Saint Roch et la rue Saint Guilhem) tél. 72.36.37

Cet aménagement doit permettre d'établir un contact quasi permanent entre les responsables bénévoles du S.C.M., les adhérents et les amateurs de ski. Il permettra aussi aux skieurs de se procurer facilement leur licence F.E.S.

Les responsables du S.C.M. espèrent que le 8, rue des Teissiers deviendra vite un centre d'accueil sympathique et un lieu de rencontres, le choix du centre ville peut être un facteur supplémentaire de réussite. Déjà des permanences sont tenues presque tous les jours (mardi, jeudi et vendredi de 17 heures à 19 heures, mercredi de 21 heures à 23 heures) auxquelles il faut rajouter des permanences occasionnelles. Entre ces permanences afin de faciliter l'information, un répondeur automatique donne des renseignements.

Des renseignements sont aussi affichés sur la vitrine du local et des communiqués paraissent régulièrement dans la presse. Il faut ajouter à cela l'édition d'une revue «Le passe Monta-

gne» qui est un outil intéressant d'information que l'on peut trouver dans les magasins de sport, agence de voyage, etc...

ACTIVITES

Trois formes d'activités sont pratiquées :
 1) **La compétition :** elle concerne actuellement le ski alpin uniquement bien que la compétition en ski de fond commence à faire des adeptes. Activité un moment abandonnée par le S.C.M. elle est répartie depuis trois saisons et les résultats commencent à se faire sentir. La S.C.M. organise son grand

grand prix de la ville de Montpellier le 21 Janvier aux 2 Alpes.

2) **Le ski de loisirs :** du ski alpin au ski de fond de loisir en passant par le ski de randonnée le S.C.M. propose une palette d'activités complète. Sorties le dimanche, le mercredi pour les enfants, le mardi pour les amateurs de ski de fond pouvant se libérer en semaine, week ends, stages... autant de propositions pour satisfaire chacun ou presque. Car malgré un encadrement important (plus de la moitié des enseignants bénévoles de ski du département appartiennent au ski club de Montpellier !) Les activités proposées sont insuffisantes, les stages sont toujours remplis plusieurs semaines avant le départ et les refus sont très importants.

3) **Animation :** la volonté du S.C.M. de sensibiliser les Montpelliérains sur la pratique du ski et d'apporter autre chose à ses adhérents ou amis est louable. Le ski club organise des projections gratuites de films, la dernière en date concernait le ski de fond avec présentation du matériel à la F.O.L., une autre a eu lieu au C.R.D.P. plus axée sur le ski alpin.

L'organisation d'une exposition de photographies, tableaux et même sculptures d'artistes locaux sur le thème de la montagne et du ski a été appréciée... Sans oublier les rituelles soirées dansantes qui permettent aux skieurs de se retrouver sur des pistes souvent moins glissantes.



Une activité de plus en plus appréciée : la randonnée.

TENNIS : Les terrains de Fréjorgues gérés par la ville

Depuis le 1^{er} février dernier, la ville de Montpellier a repris la gestion des courts de tennis couverts de Fréjorgues.

Une association a été créée. Georges Frèche, maire de Montpellier en est le président et MM Dugrand, Mas et Péraldi les vice-présidents.

Ce magnifique ensemble (sept courts éclairés) situé sous les hangars de la foire exposition de la vigne et du vin sera ouvert à tous. Avec douches, buvette et vestiaire chauffé, ces installations sont les seules de ce type et de cette qualité dans notre région.

C'est dire l'importance qu'elles représentent pour tous les amateurs de tennis de Montpellier. Et on sait qu'ils sont nombreux.

Les cours sont ouverts de 10h à 22h. Les prix pratiqués sont modiques pour la qualité du service offert.

Pour tous renseignements téléphoner au 58.02.17

MIDIPEX

11 ter, rue Pierre - Fermaud

Usinage et Chaudronnerie de feuilles plastiques

PVC • ABC • ALUGLAS PERSPEX Polycarbonate

DE LA PIECE UNITAIRE AUX PIECES DE SERIE

une équipe est à votre service

Téléph. : (67) 58.68.31
 MONTPELLIER 34100

Entreprise JEAN GENIN

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junénil
 34000 MONTPELLIER
 Tél : (67) 92-96-55

L'informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Mairies de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat-civil (tables des naissances, mariages et décès) ;
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques) ;
- Voirie (facturation, état des recettes) ;
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements) ;
- Paie du personnel ;
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal ;
- Elections (listes électorales, tirages, cartes d'électeurs) ;
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents) ;
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale) ;
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittance)

IBM Usine de Montpellier
 La Pompanne

LES VOLKSWAGEN
 Modèles 1979
 au prix du Printemps 1978
 Golf Spéciale 24 980 Frs
 jusqu'au 1 / 1 / 1979

VW VOLKSWAGEN GOLF.
 ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.

pas d'augmentation
 de prix pour les modèles
 1979 Volkswagen et Audi



GARAGE MAS S.A

91, Route de Toulouse
 Croix d'argent
 MONTPELLIER
 Tél : 42.93.95 - 42.81.74

LANGUEDOC
 AUTOMOBILE S.A
 1550, Av. de la Justice de Castelnau
 MONTPELLIER
 Tél : 79.51.01 - 79.52.78

MATERIEL POUR PARCS
 ET JARDINS
 MOTOCULTEURS
 TRONCONNEUSES
 DEBROUSAILLEUSES
 TONDEUSES A GAZON
 MOTO-POMPES
 SERVICE APRES-VENTE.

PHILIPPE GALLOY

5, rue Frédéric-Peysson
 MONTPELLIER
 Tél. 58.73.05

cabanon
 IGLOO SPORTS

le n°1 du sport

15 bd Sarraïl MONTPELLIER
 (Parking de la Comédie)

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
 Tous travaux de V.R.D. et revêtements

industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
 Tél : (67) 42.56.99 - Téléc : 480275 COLAS SJVED

CARNAVAL 79 A MONTPELLIER :

Municipalité, Comité des fêtes, associations, quartiers, étudiants, troupes de théâtre font revivre la fête d'antan

CARNAVAL MONTPELLIER 1979



SALAISSONS
S.N.C.
Henri Farret
et Fils

MONTPELLIER
11, rue Saunerie - 92-13-61
Place Jean-Jaurès - 66-02-03
Place Laissac
Dépôt : 92-09-32
Domicile : 63-02-59 ou 58-46-01



ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARMÉ
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : (67) 92.62.38

Le Comité des Fêtes de Montpellier, en accord et avec l'aide de la Municipalité, organise des Fêtes de Carnaval dans notre Ville. La quasi totalité des Sociétés les plus représentatives de Montpellier: les commerçants, représentés par les présidents de la quinzaine, l'accordéon Club, les Bérêts Rouges, la Bouvine, l'Entente Cycliste, l'Etoile Bleue, la Fédération des Oeuvres Laïques, la Garriga, Juin 44, les Majorettes de la Ville de Montpellier, aux-

quelles se sont joints les quartiers : Aiguelongue, Aubes-Rimbaud-Pompignane, La Paillade, Saint-Martin, etc..., les Fleuristes et les Maraichers de Montpellier, sans oublier l'Association Sportive de l'A.S.B.A.M. et le Comité de Coordination pour le Carnaval, ont largement contribué à la réalisation des Festivités Carnavalesques 79 à Montpellier. Nous tenons d'ores et déjà à les remercier de leur étroite collaboration.

Le Comité de Coordination s'est chargé tout particulièrement de l'animation des samedis 24 février et 3 mars dans un esprit d'expression et de participation générales. Le Carnaval, en effet, est une coutume, une tradition, un moment privilégié pour l'effervescence populaire.

C'est aussi une lutte quotidienne pour la survie de la région et de sa culture.

Montpellier, capitale régionale, se doit à ses coutumes et à l'occitan. Faire revivre un Carnaval populaire, c'est le but que nous recherchons en préservant la diversité de l'expression générale. Une semaine de Carnaval, c'est la concrétisation de toute une année de travail mais aussi une manifestation populaire de la vie régionale, de la volonté de vivre au pays, de parler occitan dans la rue.

De nombreuses organisations se sont donc attachées à faire revivre ce Carnaval. Le «Collectif Carnaval», diversifié par le type et le nombre des organismes qui le composent, remplira la ville le samedi 23 février par diverses manifestations (voir détail dans le programme

ci-après). Le «Comité des Fêtes», lui, organisera le dimanche 25 février une Cavalcade de chars venus des quartiers, des commerçants et de diverses associations. A ceux que le choix de ces dates pourraient étonner, nous dirons qu'elles résultent de la volonté de ne pas écarter les travailleurs de cette fête populaire. En effet, le Mardi Gras n'étant pas un jour chômé ou férié, il nous a semblé plus normal d'organiser le Carnaval les samedis 24 février et 3 mars ainsi que les dimanches 25 février et 4 mars, qui sont des jours où la quasi totalité de la population active ne travaille pas.

Nous venons d'avancer ci-dessus les dates du 3 et 4 mars, car ces jours là aussi verront la réalisation de diverses manifestations dans la Ville, et notamment dans les quartiers :

1/ AIGUELONGUE JUSTICE QUARTIER NORD BOUTONNET
2/ LA PAILLADE
3/ CELLENEUVE LA REBES PETIT BARD CEVENNES SAINT CLEMENT
4/ CHAMBERTE FIGUEROLLES

5/ CROIX D'ARGENT LEMASSON
6/ SAINT MARTIN
7/ RIMBAUD POMPIGNANE LES AUBES
Des animations de formes diverses nous permettront de faire revivre pour un temps nos quartiers, si souvent étouffés dans leur expression. En ce qui concerne le dimanche 4 mars, un deuxième défilé de chars sera organisé, qui clôturera cette semaine Carnaval 79. Elle marquera le renouveau du Carnaval à Montpellier mais sera la première d'une longue série, nous l'espérons ! Que Carnaval vive et meure dans les flammes de ces mots !

Sa Majesté ESCOBILHA II :

Un collectif rassemblant Associations, Comités de quartiers, Groupes de Théâtre, Fanfares, Maisons des Jeunes et de la Culture, Etudiants, Lycéens, etc... s'agit pour préparer un accueil triomphal et explosif à sa majesté Escobilha II qui fera son entrée officielle le samedi 24 février 79 à 15h par la Porte de Celleneuve.

CINQ JOURS DE FETE

VENDREDI 23 FEVRIER :

Grand Bal paré et masqué, animé par Jacky COULET et son orchestre, salle «rencontres» 22h.

SAMEDI 24 FEVRIER :

*Défilé des bérêts rouges avec les enfants travestis pour le bal d'enfants de la Paillade (14h 30)
*15h : Bal d'enfants à la Paillade, salle de judo
*Toute l'après-midi, animation dans la Ville par le Collectif Carnaval : inaugurations pastiches, etc... Quai du Verdanson, rue d'Alger. Défilé final jusqu'à la comédie : procès du roi Carnaval Escoubille II. La population est invitée à se joindre au défilé.

DIMANCHE 25 FEVRIER :

*Cavalcade (14h) Trajet : rassemblement et départ du Peyrou, Boulevard

Ledru Rollin, Boulevard du Jeu de Paume, rue de la République, la Gare, rue Maguelonne, place de la Comédie, rue de la loge, boulevard Clémenceau, le Peyrou : disposition de ceux qui désirent participer.

SAMEDI 3 MARS :

*15h : Bal d'enfants à Montpellier. Goûter gratuit, entrée 10 Frs. pour les Parents
*Après-midi et soirée : animation sur les quartiers : groupes occitans, jazz, folk, bal à papa, etc...

DIMANCHE 4 MARS :

*Cavalcade (14h) Même parcours jusqu'au Bd du Jeu de Paume, puis Bd Victor Hugo, la Comédie, rue de la Loge, Bd Clémenceau, Peyrou : dislocation.

BAURES

Salle
EXPOSITION
21, Rte de Nîmes
MONTPELLIER
Tél. 72.45.23

**CUISINES
BECHER
TECHNIBOIS**

Heures d'ouvertures 9h à 12h-14h à 19h
Sauf Lundi

Contrats entretien
Dépannages rapides
Véhicules d'intervention
guidés par radio-téléphone

Eau
Gaz
Chauffage
Climatisation
Plomberie
Entreprise B. Bruno

Bureau :
1028, avenue de la Pompignagne
34000 Montpellier
Tél : 72-18-48 - 72-48-08 - 72-48-09

SGCS

Livraisons de Fuel
Domestique
Installations
et Services
Tous chauffages
Tél : 63-11-90

164

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS
ET
ENTREPRISES ELECTRIQUES

Electricité-Canalisations-VRD
CENTRE DE TRAVAUX DE
MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 69.62.00

DANS LA PLUS PURE TRADITION

«ADIU PAURE CARNAVAL...» !

Lo monde sabon que dins la lenga nostra, «Adiu» vol dire d'en primier «Bonjorn», e solide qu'aquel retorn de Carnaval au Clapàs es una granda primiera. Desempuoi 1964, Carnaval era pas pus tornat e, pasmens, dormissia dins lo cor de chacun. Quau avia doblidat son cacalas e los rebobis de sa venguda?

Aque la festa, per avedre la vida tant dura, se deu enrasigar au pus prigond de la memoria colectiva. Carnaval seria un eiretlatge de las Saturnales anticas, seria coma un resson de festejar lo solelh de la prima... Quau o pot saupre au just? Sens remontar duscas a Matusalem, vesem que Carnaval foguet sempre sinonim d'estrambord populari.

Pendent l'Edad-Mejana, au mes de febrer, las valors morales petan d'esquina. Après las privacions de l'ivèrn, tre que se tuga lo porc, Carnaval arriba, ambé son cortège de bambòchas, de vin e de manjalha. E res pòt pas contenir lo poble galòl : gaitatz aquel tarmacàs d'avesque que refusa de prestar sa casubla als monges galapians... Terré ! An lèu fach de te l'assetjar dins sa catedrala, e lo bogre, finis per cedir !

Co que foguet Carnaval a Montpellier, es pas simple d'o dire. Sembla qu'aquela joiosa tradicion ague mai marcat, e mascarar, las gents que los manuscrichs. Nos cau remontar a la Revolucion per nos faire una pichota ideia de co que devia estre davant. Parlarem donc de l'epoca post-eroica dau Carnaval.

Jot Lois Felip, se tenon de corts ocularias (totis los

omes maridats son de «cornards» e los celibataris de «corneus») ; s'organisan de cavalcadas dins los quartiers e los barris de la vila. Lo Plan de l'Olivier, le Plan de l'Om, la Carriera Bassa, la Vau fèra, lo Corrau, Botonet, Sant Domenge (ara Cela nova) lo Carrat dau Rei, an chacun sa cort e sa cavalcada.

Lo rei de la cort es nommat a vida, e la reina, elegida chaca an. Cau notar que la reina es, soventas fes, un jove vesit de femna. La cort a sa chancelaria e sos ambassadors que, d'una cort a l'autra, se rëndon de visitas de cortesia aitant d'ocasions de festejar. Segur que las visitas se fan entre amics ; als indesirables ie dison : «Sortis o te carrejam ! » Per tot dire, se paga tamben d'impost, e de milhons...

Jot Napoleon III notam l'originalitat dals quartiers. Botonet s'onora dau privilegi reconegut de defilar lo Dimarç Gras, et de negar son Carnaval lo Dimecres de las Cendres : De qu'es aquel Carnaval ? Una palhassa alongada sus un lençol e portada per sieis jovens en panels e boneta de coton blanc. Lo cortegi s'arresta sur chaca plaça : «Un dos e tres!» e fan sautar la palhassa ; se la recuperan, cridan : «La palhassa i es!» e fai tirar !

Lo Plan de l'Olivier s'especialisa dins l'organizacion d'una asinada lo dimecres. Après la requisicion generala de totis los ases -e n'i a forca lo defilant comença. Aici, totas las regions ie passan, representadas per de femnas en costum tradicional que vendon de tot (legu-

mes, fruches), en vantant sas marchandisas...Au Corrau, vesem de pescaires napolitans dins la giganta cavalcada...

L'originalitat se met tamben dins la fabricacion dals carris. Un quartièr ne pòt fabricar quatre d'un còp... Las cançons dison mai que mai la fiertat d'èstre un enfant de Botonet o de Figariòlas...

Pasmens, co que sembla faire l'unitat d'aquelas manifestacions tant diferentas, es precisament lo Rei dau Carnaval, lo grand personatge que soneron Gargantua ter en 1897 e Dona Gargamela en 1898. De que representa aquel mostre sagrat ? Quant va picar l'ora dau Carnaval, om ditz que dins la vila «Marcamau se passeja» ; los Clapassiers legisson una letra dau grand Rei qu'anuncia sa venguda de Pampargosta, pel tren. Es lo senhal de la festa. Rei enorm, las cançons e las imatges parlan de sa «brava tronha» e de son «ventre sans parier» !

Responsable de totis los desbordaments, a la fin de la festa, sera jutjat dins un procès solemne e condemnat a estre cramat a l'Esplanada o au Peiron.

Au torn de las flamas dau lenhier, lo monde cantan «Adiu paure Carnaval!» Adiu la festa, adiu la joia e Carema va començar... Mas, aquel «Adiu» sembla pusleu un «Au reveire», un «a l'an que ven!» Oc, Carnaval tornara naissèr de sas cendres, e per prova, vaqui qu'anuncia sa venguda, aqueste an, dins nostre clapàs... Adonc, chaval de bos-sut. «Adiu, paure Carnaval» !

Fulbert Cant

VENDREDI 23 à 22 H.

Grand bal Salle des Rencontres avec Jacky Coulet



Dans le cadre des Festivités Carnavalesques, le Comité des Fêtes organise un grand bal paré et masqué le vendredi 23 février 79 à 22h. Pour organiser cette soirée, le Comité a fait appel à un Montpelliérain : Jacky COULET.

Qui est Jacky COULET ?
Élève de notre conservatoire, monté à Paris depuis bientôt vingt ans, il est actuellement avec son orchestre le représentant de la musique française dans beaucoup de capitales du monde. Son champ d'action depuis l'Amérique jusqu'aux Grands Hôtels parisiens et les grandes soirées mondaines, montre bien la diversité de son public. Par sa connaissance de la musique et du spectacle, et aidé par son dynamisme naturel, il inspire la sympathie et communique son entrain à son public. Ses qualités d'animateur sont la garantie d'une soirée réussie.

Lors du Grand Bal du 23 février, il montrera ses possibilités en recevant les participants à cette soirée avec ses Tziganes sur des airs de folklore. Puis il jouera de table en table les airs qui lui seront demandés, créant ainsi une ambiance se rapportant aux nuits tziganes. Il rassemblera ensuite son orchestre pour faire danser toute l'assistance sur des airs allant du tango au disco, sans oublier les farandoles endiablées dont il a le secret.

Ce gala sera l'Ouverture des Festivités Carnavalesques 79 à Montpellier. Le comité des Fêtes espère que le public qui y assistera en emportera un excellent souvenir.
Buffet garni, champagne, cotillons.
Entrée : 60 F. Tenue correcte de rigueur.

LADA GARAGE
CLAUDE GUITARD
Concessionnaire
18, rue du Commerce - 15, rue Bourrely
Tél : 92-44-60 — Montpellier

PLAC-SUD

marquage
et signalisation

avenue calmette
34 Fabrègues
Tél : 55-11-66

PLAZOL ET JAMME
Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronçonneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses
MASSEY-FERGUSON
11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50
Service après-vente assuré
dans nos ateliers

L'ASCENSION DE «LA RAMPE»

Depuis plusieurs années la troupe de La Rampe nous a habitués à des spectacles de qualité. La création d'Holocaustum le 22 janvier dernier au Théâtre Municipal a confirmé tout le bien qu'on pensait d'elle. La Rampe nous avait déjà présenté avec «l'autre Don Juan» une oeuvre de l'auteur cubain Eduardo Manet. Cette pièce avait obtenu en 1975 un franc succès. On se doutait bien qu'un jour ou l'autre la troupe présenterait une autre création de cet auteur. Les comédiens avaient depuis longtemps envie de monter Holocaustum : c'est désormais chose faite. Et ils ont eu raison car le spectacle est vraiment de bonne qualité. Les mille personnes qui ont assisté aux deux premières représentations ne s'y sont pas trompées. Elles n'ont pas ménagé leurs applaudissements à Gérard Bourdon, Jean Claude Fernandez, Alain Pouget, Dominique Ratonnat et Myriam François.

Même l'ancien adjoint aux affaires culturelles de la précédente municipalité, Georges Démouliéz (qui n'avait pourtant pas jadis ménagé la troupe) a fait dans les colonnes de Midi Libre une critique élogieuse.

Il fallait un certain courage pour monter cette pièce qui demande beaucoup aux acteurs. Les quatre garçons se sont entraînés dur et ils réalisent une performance physique tout à fait remarquable. Malgré quelques petites erreurs de mise en scène et d'éclairage le spectacle est vraiment de très bon niveau.

Bien qu'il ait un peu vieilli, le texte de Manet n'a rien perdu de sa violence, de sa densité. Holocaustum reste un pamphlet politico social très actuel. Peut-être même plus que lorsqu'il fut écrit en 1972.



Une équipe de copains. De gauche à droite : Gérard Bourdon, Alain Pouget, Jean Claude Fernandez, G. Robert d'Esthougues, Dominique Ratonnat, Anne Touzelier, Bruno Cecillon, Claude Maurice, Myriam François et Jean Louis Blenet.

La Rampe peut envisager la saison qui vient avec optimisme. La troupe est solide. Bien des progrès ont été accomplis depuis 1973.

Efforts de création et de vulgarisation

Les efforts de création et de diffusion théâtrale ne sont pas demeurés sans effet. Devenus de vrais professionnels les dix comédiens qui se sont lancés en 1973 dans une aventure que certains jugeaient un peu folle, bénéficient d'une excellente image de marque dans toute notre région. L'an dernier près de 25000 personnes ont assisté aux 113 représentations.

Se déplaçant dans les écoles, les MJC, les centres de vacances, visitant l'ensemble des villes et villages du Languedoc, la troupe s'efforce de promouvoir

le théâtre. Et de le faire revivre partout où il a disparu.

L'an dernier la tournée dans les hauts cantons de l'Hérault (où aucune troupe n'était venue depuis des lustres) a remporté un succès au delà de toute espérance. Quatre vingt classes du secondaire ont découvert à Bédarieux, Saint Pons et Lodève le jeu théâtral. Aux enseignants de poursuivre cet effort... et on verra certainement naître des vocations.

Pour la Rampe ce travail de vulgarisation est aussi (sinon plus) important que les grands spectacles. Depuis 1974 la troupe a monté quatre créations collectives pour enfants. «Le roman de renard» en 1975, «Le voyage de Patapoil» en 1976, «Les fables de la cigale» en 1977 et cette année «Pichot Nanet».

C'est dire le travail en profondeur qui est effectué. C'est dire que la troupe participe pleinement à la promotion de son art

et à la vie culturelle de notre région.

Cela n'est pas toujours facile. Les neuf comédiens et Robert d'Esthougues le metteur en scène, n'ont pas de salle. Pour les répétitions on s'installe tant bien que mal dans un local situé derrière la gare, la salle des Saints François qui est prêtée à la troupe.

Même si les comédiens ne sont plus obligés de travailler à l'extérieur les conditions d'existence restent précaires. Placés sur un pied d'égalité, tous les membres de La Rampe sont payés au SMIC. Oh bien sur on y arrive, mais c'est dur. Mais tant qu'on a la foi tout va bien. Et puis l'entente au sein de la troupe est bonne. Chacun oeuvre pour la communauté et personne ne cherche à se mettre en avant. Tout le monde progresse en même temps.

Seul point noir : on n'a pas pour l'instant le recul suffisant pour mettre sur pied des mises en scène personnelles. Il faut bien honorer les contrats qui permettent de vivre. C'est ainsi qu'au mois de décembre dernier la troupe a effectué 25 représentations. En deux mois, avec «Pichot Nanet» et «Holocaustum» elle a présenté deux créations. A ce rythme là on comprend que tout travail de recherche personnelle soit très difficile.

Mais, il ne faut pas désespérer, cela viendra un jour. La Rampe jouit désormais d'une excellente image de marque. On sait que ces professionnels du théâtre sont capables du meilleur. Faisons leur confiance. La renommée et le succès aidant nul doute que très bientôt la troupe aura les moyens financiers qui lui permettront de présenter des spectacles plus personnels.

C'est tout le bien qu'on peut souhaiter à cette équipe de copains qui ont pris fait et cause pour une région. Celle-ci leur redevra bien un jour.

MISE A SA DISPOSITION PAR LA VILLE

Une « machine à jouer » pour le T.Q.M.

Nous avions annoncé dans nos numéros de décembre et janvier que le Théâtre Quotidien de Montpellier allait être installé dans ses murs. C'est chose faite depuis le 15 janvier, jour de l'inauguration de la toute nouvelle salle Emile Martin au Carré du Roi. Toute nouvelle disons nous car celui qui a vu autrefois ces locaux ne les reconnaît plus.

Des murs rouges et noirs, des rangées des spots au plafond, une loge avec douche, une régie : cette désormais pimpante salle Emile Martin (il y a même de la moquette par terre) est devenue la « machine à jouer » du T.Q.M. Michel Touraille et son épouse n'étaient pas peu fiers de la montrer à ceux qui le 15 janvier étaient venus fêter avec eux l'événement.

De nombreux représentants de troupes amies, des auteurs de théâtre régionaux avaient tenu à célébrer avec les comédiens du TQM et les élus la naissance de ce nouveau lieu de théâtre à Montpellier.

Au nom du Conseil Général M. Antonini devait dire sa satisfaction. Il était imité par Georges Frêche qui félicitait le T.Q.M. pour le travail qu'il accomplissait. « Il y a deux ans, dit-il, vous avez, au cours d'une tournée dans la capitale eu les éloges de la critique parisienne. On sait que cette dernière n'est



Michel Touraille (à gauche) vient de recevoir la médaille d'honneur de la ville des mains de Georges Frêche. Au centre Jean Guerre et à droite, en partie cachée, Mme Fenoy.

pas tendre avec les nouveaux venus. Nous vous remercions d'avoir brillamment défendu la renommée de Montpellier.

Georges Frêche devait également rendre hommage à Michel Touraille et ses compagnons pour le travail de fond qu'ils accomplissent et pour la passion avec laquelle ils participent à la vie culturelle de la ville.

Très ému, Michel Touraille remerciait la Municipalité, et en particulier M. Guerre pour l'aide qui avait été apportée à la troupe. « Avec cette salle, dit-il, c'est

une nouvelle vie qui commence pour nous. A partir de ce lieu nous étendrons nos racines sur la ville. Nous prospecterons les écoles et entretiendrons des relations de plus en plus étroites avec ce public qui s'est toujours montré fidèle. »

Michel Touraille devait enfin indiquer que le TQM ferait tout ce qu'il pourrait pour monter des pièces d'auteurs locaux et servir ainsi encore un peu plus au développement du théâtre en Languedoc.

THEATRE MUNICIPAL Les programmes de Mars

Jeudi 1 Mars : duo SUK-Demus au piano et violon. Des oeuvres de Janacek Franck et Strauss. 21 H.
Vendredi 2 Mars : Thierry le Luron. Un spectacle Karsenty Herbert. 21 H.
Lundi 5 Mars : générale publique (abonnements) d'«Arturo Ui» de Bertold Brecht par les Tréteaux du Midi Centre Dramatique Nationale. 20 H.30

Mardi 6 Mars : duo de pianos, Billard-Azais. Des oeuvres de Brahms, Schubert, Infante, Mozart, Bartok, Debussy et Lutoslawski. 21 H.
Mercredi 7 Mars : English Chamber Orchestra. Ensemble à vents. Des oeuvres de Schubert, Novacek, Boehm et Mozart. 21 H.
Vendredi 9 Mars : «Arturo Ui». 20 H.30

Samedi 10 Mars : «Arturo Ui». 20 H.30
Lundi 12 Mars : «Le mariage de Figaro» de Beaumarchais par le théâtre de la Liberté. Mise en scène Arlette Tephany. 21 H.
Mercredi 14 Mars : matinée enfantine à 14 H.30
Vendredi 16 Mars : ensemble Andrée Colson. Des oeuvres d'Albinoni, Mouret, Durante, Vivaldi, Lekeu, Rousset. 21 H.
Samedi 17 Mars : «Apprends moi Céline», pièce écrite et jouée par Maria Pacome. Spectacle Karsenty Herbert. 21 H.
Mardi 20 Mars : «Les lous» de Romain Rolland par la Compagnie du théâtre Populaire de Reims. Mise en scène de Robert Hossein. Une production théâtre Actuel. 21 H.
Mercredi 21 Mars : Jérémie Menuhin. Récital de piano. Des oeuvres de Debussy, Schubert, Beethoven, et Stravinsky. 21 H.
Vendredi 23 Mars : «Arturo Ui» 20 H.30
Samedi 24 Mars : «Arturo Ui». 20 H.30
Mardi 27 Mars : «Les folies de Gargantua» de Rabelais. Mise en scène Yvon Pradel. Par la compagnie des Arenes de Nîmes. 21 H.
Jeudi 29 Mars : «Les vignes de Fiers et Francis de Croisset. Avec Darry Cowl et Paulette Dubost. Un spectacle Karsenty-herbert. 21 H.
Vendredi 30 Mars : Giselle d'Adolphe Adam. 21 H.



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

« Holocaustum ou le Borgne » d'Eduardo MANET

Mise en scène : Georges R. d'ESHOUGUES

La troupe :
BOURDON Gérard
FERNANDEZ Jean Claude
FRANCOIS Myriam
POUGET Alain
RATONNAT Dominique

La Borgne
Martibus
La jeune femme
Cumulus
Tibulus

FRANCOIS Myriam
CECILLON Bruno
MAURICE Claude
BLENET Jean Louis
THOUZELLIER Anne

Décors et costumes
Régie Lumière
Régie son
Administration
Administration

Ont participé au spectacle :
FAVIER Daniel
MOURIER Bernard
SIMON Marc
POUILLAT Alain

Décors, costumes, affiche
Musique
Technique

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER



858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques

178

FRANTEL MONTPELLIER
Le Polygone
34000 MONTPELLIER

RESTAURANT « LOU PAIROL »
BAR « LE MUID »

Organisation tous banquets
et cocktails, mariages,
conférences, congrès.

Tél. (67) 63.90.63
Télex 480 362



Entreprise

MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry - Croix d'Argent
34000 MONTPELLIER

168

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrielle

Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57



Sud-Téléphone
Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (67) 73-20-80

Tél : 42-52-11

ANCONETTI

Salle de bain
Cuisine
Chauffage

Exposition : Z.I. la Lauze
Route de Sete
St-Jean de Vedas 166



MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

SOLUTION DES JEUX

I - Le mot en trop est
bison. Il faut placer
verticalement et de gauche
à droite ASTRE,
CUMUL, CRUEL,
IGLOO, ISSUE,
NATTE...
II - Cambacares
III - Bruit et pas (le L est
en plus)
IV - Le dessin est celui
de la lettre A.

languedoc études bureau d'études techniques

INGENIERIE — BÂTIMENTS
— INFRASTRUCTURES
— V.R.D.
— INDUSTRIE

510, Avenue d'Occitanie - 34000 Montpellier
Tél : 63-29-38 — 63-43-75

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE CHAUFFAGE CENTRAL

Hubert-Louis Pons

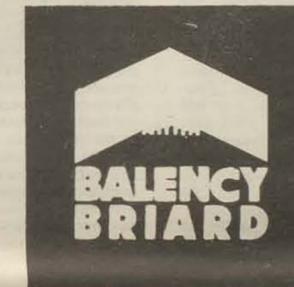
24, avenue Saint-Maurice
34250 PALAVAS LES FLOTS
Tél : 68-00-47

R.C. Montpellier 67-A-587



P. MOURET
le bon pain d'autrefois

5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67) 92.76.30



CENTRE DE MONTPELLIER
Avenue du Mas d'Argelliers
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.10.25

DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DESIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Télex BBDRMRS 440140

BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLÉON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

Unité et diversité du Faubourg Celleneuve

S'il est à la périphérie de Montpellier un quartier bien individualisé dont les limites se tracent d'elles-mêmes sur le plan de la ville, c'est bien le Faubourg Celleneuve. A l'ouest, il s'arrête aux vignes qui le séparent de la Paillade et à la Mosson, qui le sépare de Juvignac. Au sud c'est la voie express qui le délimite par rapport à la Martelle. A l'est, il bute sur le parc de la Piscine et sur le domaine de Bel Air, sa limite est donc constituée par l'avenue Paul Bringuier et la rue d'Alco. Au nord enfin c'est le no mans land au delà de l'école de Commerce, le quartier s'arrête à la rue du Professeur Blayac...

A l'intérieur de ces «frontières naturelles», il y a tout ce que nous appelons le «Faubourg Celleneuve» afin de bien marquer que notre quartier ne s'arrête pas au «village» mais qu'il intègre l'ensemble des constructions de chaque côté de l'avenue de Lodève. La population de ce Faubourg compte environ 12.000 âmes. Pour être un des mieux individualisés, le Faubourg Celleneuve, n'en est pas moins diversifié tant du point de vue de sa composition sociale que, de son urbanisme de l'architecture de ses maisons, de ses activités économiques, de l'origine de sa population... Quelques exemples...

Des grands ensembles qui ont nom «Petit Bard», la «Pergola», cités dortoirs pour une population laborieuse. Entre l'avenue de Lodève et la voie express ainsi qu'en bordure de l'avenue des Moulins, des résidences, des villas dans un cadre agréable; des cadres, des enseignants, des retraités aisés...

Dans le vieux Celleneuve aux rues étroites vit surtout une population de petits commerçants, d'artisans, et de viticulteurs, très attachée à son cadre de vie traditionnel et à son particularisme «villageois».

Les personnes âgées de la résidence de Campériols ainsi que les handicapés en stage au centre de réa-

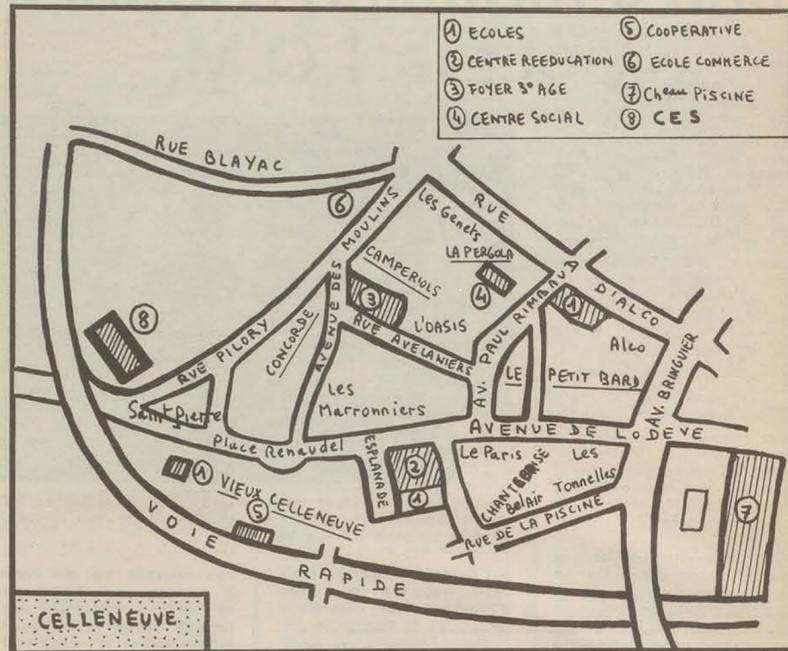
daptation professionnelle qui nécessairement vivent assez repliés sur elles-mêmes. Enfin la Cité Chantal et le camp de transit de la rue du Pilory hébergent des populations gitanes ayant un mode de vie particulier qui pose parfois des problèmes de compatibilité avec celui de leurs voisins immédiats.

Ce quartier complexe et vaste est doté d'un nombre suffisant d'écoles (4) et d'églises (2) ainsi que de grandes surfaces, de banques et de petits commerces de toutes sortes. Par contre dans tous les autres domaines, il ne possède qu'un équipement très réduit...

- un centre social remarquable mais excentré par rapport à l'ensemble du quartier
- un bureau de poste très insuffisant et mal situé
- un minuscule cimetière, depuis longtemps complet
- une petite salle de cinéma.

Pour que le quartier prenne vie et que les éléments très divers de sa population puissent avoir d'avantage de contacts, il est indispensable d'élargir et de compléter cet équipement minimum de façon à créer des lieux de rencontre plus nombreux et plus centraux, à commencer par une «maison de quartier», des terrains de sport, des jardins publics, des terrains de jeux pour enfants, un club du 3^e âge, un bureau de poste moderne et bien situé... etc...

Il faut en outre que la circulation de transit soit réduite et régulée grâce à des déviations et aménagements de façon à ne plus être un obstacle à l'unité du quartier comme elle l'est actuellement. A certaines heures, il est impossible de traverser la route de Lodève, tellement la circulation y est intense. Tous ces équipements, toutes ces mesures font partie des demandes actuellement présentées à la Municipalité, et c'est du sort qui leur sera réservé que dépendra l'animation, l'unité, bref la vie de quartier du Fg Celleneuve....



Une Association de Quartier pour quoi faire ?

Que peuvent bien faire cent adhérents à une association de quartier dans un faubourg de 12000 habitants ? N'y avait-il pas déjà à Celleneuve un comité de défense des commerçants, des syndicats du cadre de vie, des associations sportives, un centre social, des groupes de parents d'élèves. Le 3 Février 1978, il y a juste un an la première assemblée de Celleneuve adoptait une charte définissant huit grands principes: une Association ouverte... Ressembler le quartier, priorité à l'intérêt collectif, une vie culturelle, un quartier bien équipé, informer les habitants, dialoguer avec les élus, former les citoyens... Bien que les principes généraux n'aient rien d'original, aucun autre groupe organisé ne les prenait tous en charge.

Association ouverte. C'est difficile de lutter contre l'envie de se retrouver en un petit noyau sympathique d'amis, seule l'ouverture permet d'éviter toute prétention et d'offrir simplement des lieux et des occasions aux habitants du quartier pour qu'ils s'expriment eux-mêmes. Plusieurs groupes de locataires ou d'habitants d'ensembles ont déjà fait appel à nous, ne fut-ce que pour les aider à avoir des locaux ou bien à annoncer leurs activités; la distribution du FOGASSET l'été dernier chez tous les habitants a certainement permis de renouer des contacts, ces jours là nous avons vraiment senti «battre le cœur du quartier»...

Ressembler le Quartier. Les propriétaires ne veulent pas ouvrir à tous le local social du Petit Bard, les enfants d'immigrés jouent dans la rue... Les personnes âgées de Campériols souhaitent vivre au calme et la population avoisinante souhaite que le parc de Bel Juel soit ouvert aux petits enfants et à leurs mamans. Certains veulent tracer des avenues à travers des terres qu'ils croient en friche, mais que 200 viticulteurs chérissent...

Les mères rêvent d'allées piétonnières où leurs enfants pourraient gambader, et les marchands attendent les voitures qui s'arrêtent pour faire le plein de denrées et d'objets divers. Les vieux Cellenuevois sont atterrés de voir les nouveaux passer sans dire bonjour à personne. Les nomades souhaitent un campement mieux organisé et mieux situé, les citadins voudraient voir ces nomades un peu moins pressés... Les petits commerçants sont parfois critiqués mais leurs magasins sont des lieux de rencontre et d'échanges beaucoup moins anonymes que les grandes surfaces.

Une vie culturelle. Le groupe d'animation a organisé la fête de la St Jean, où malgré la pluie menaçante de très nombreux Cellenuevois sont venus... Conférences, théâtres, ciné-clubs cela reste à faire... La ville n'est pas que la Comédie. On ne peut se contenter de 3 lampes pour illuminer les places à Noël... La bibliothèque pour les enfants du quartier n'a heureusement pas attendu la subvention municipale... Un succès, la fête des écoles...

Un quartier bien équipé De longues soirées à étudier les dossiers, mais là aussi le découpage peut guetter ceux qui les préparent, si les réalisations ne suivent pas... Allons encore un peu de patience...

Informer les habitants Les colonnes Morris promises ne sont toujours pas en place, mais l'association a réalisé en un an 6 numéros de son journal «Vivre à Celleneuve» et l'a distribué aux quatre mille familles du quartier. L'association se réjouit de la promesse municipale de faciliter le tirage des journaux de quartier.

Dialoguer avec les Elus. De pauvres citoyens ont du apprendre à ne pas se perdre dans les étages de verre du Polygone, à savoir déchiffrer le langage administratif aux réponses ambiguës... A condition de savoir patienter, le dialogue avec la municipalité se noue, et il s'est bien noué...

Former des citoyens. Habitants d'une cité, nous ne devons pas nous contenter de la subir, mais il nous faut agir pour qu'elle évolue dans le sens que nous souhaitons... Cela est possible en participant modestement à la gestion de notre quartier... C'est peut être cela «être Citoyen» Et si l'on inversait les rôles, si les gens du Centre Ville venaient visiter les faubourgs... Montpellierains ! Connaissez vous au moins, l'église Romane de Celleneuve... Nous vous attendons... C'est bien plus joli que le Polygone !

Association des Habitants du Faubourg Celleneuve
Siège social : chez M. Jean F. Lévy, les jardins de Lodève Bât. B 55, rue des Escarceliers 34100 MONTPELLIER Tél. 75.74.26

Priorité à l'intérêt collectif. C'est dans cet esprit que des séances d'information ont eu lieu à l'Esplanade sur le Plan d'Occupation des Sols, que l'association a consulté la population avant de donner un avis à la Ville. La priorité aux transports en commun nous conduit à être favorables au sens unique de la route de Lodève qui permettrait l'élargissement d'un trottoir en allée piétonne. L'association a proposé aussi de modifier l'itinéraire du 9 pour qu'il aille de Campériols à Celleneuve, et de prolonger la ligne de l'autobus de nuit... La maison pour tous est le grand projet collectif. Elle doit prendre place sur un terrain situé entre Bel Juel et les Marronniers, qui pourrait être rendu accessible depuis l'Avenue de Lodève... On nous la promet pour 79... Espérons...

Une exposition sur la lèpre dans le Hall de la Mairie



Mal horrible que fort heureusement les habitants des pays riches ont chassé de leur mémoire, la lèpre existe toujours. Elle continue à frapper sans merci ceux qui n'ont pas comme nous la chance d'avoir une alimentation équilibrée et de bonnes conditions d'hygiène.

Chaque année des milliers d'enfants déshérités du Tiers Monde sont atteints par ce mal. Chaque année ceux qui ont fait vœux de leur venir en aide organisent des collectes à leur profit.

La XXVI^e Journée mondiale des lépreux a eu lieu le 28 janvier dernier. Elle a permis à la Fondation Raoul Follereau et aux associations qui partagent son espoir de recueillir des fonds nécessaires à la lutte contre la lèpre.

Cette maladie autrefois considérée comme diabolique n'inspire plus la même crainte. On sait désormais que ce n'est pas un mal incurable. Si on soigne à temps les personnes qui en sont

atteintes on peut faire disparaître complètement les terribles marques qui déforment à jamais les corps. On peut également, sinon guérir complètement les cas graves, du moins enrayer la progression du mal.

Aujourd'hui les lépreux ne se terrent plus à l'écart des villages. Ils n'ont plus honte d'eux-mêmes et viennent dans les centres médicaux construits par les associations de lutte contre la lèpre. Celles-ci effectuent également un travail de dépistage et de soins à domicile. Des équipes de médecins et infirmiers sillonnent les pistes et visitent les villages. Pour cela, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. L'an dernier 215 000 F furent recueillis en France et remis à la Fondation Raoul Follereau pour venir en aide aux lépreux du Mali et du Sénégal.

C'est beaucoup et peu à la fois. Dans les pays du Tiers Monde en effet, la moitié de la population a moins de 15 ans. C'est l'humanité de demain. Nous

n'avons pas le droit de la laisser périr sous les coups d'une maladie venue du fond des âges.

Les Montpellierains l'ont bien compris en répondant à l'appel lancé le 28 janvier dernier. Nombre d'entre eux ont visité l'exposition organisée dans le hall des pas perdus de la Mairie. Enfants sous alimentés que le mal guette, adultes aux corps rongés... Images insoutenables qu'on ne peut plus chasser de sa mémoire. Et on se sent un peu coupable de jouir d'une vie, qui, même si elle n'est pas toujours facile, fait de nous des privilégiés.

Cette XXVI^e Journée mondiale des lépreux nous l'aura fait comprendre. Elle nous aura fait découvrir le dévouement et la noblesse de cœur de ceux qui à travers le monde viennent en aide à ceux qui souffrent. Une grande leçon de modestie et de courage.

On peut adresser les dons à l'Association Héraltaise d'Aide aux Lépreux — C.C.P. 564-53 Montpellier.

CHAUFFAGE DES ECOLES : TRAVAUX EN COURS

La vétusté de certaines installations de chauffage dans les écoles a été à l'origine de sérieux désagréments cette année pour les écoliers enseignants et personnel de service. Ceci a nécessité de multiples interventions des deux sociétés concessionnaires chargées de l'entretien. D'autre part, les services techniques de la ville ont décidé de procéder à la réfection totale ou partielle des systèmes de chauffage dans les écoles où la situation est particulièrement difficile.

Voici la liste des travaux en cours et prévus. JEUX DE MAIL : La ville a décidé de rénover entièrement l'installation et procède actuellement à la pose du chauffage central. C.E.S. ASSAS : Une chaudière centrale est mise en place courant février. Actuellement on étudie la pose d'une chaufferie complète desservant le C.E.S. d'une part et l'ensemble école primaire,

école maternelle, d'autre part. Cette seconde tranche de travaux sera entreprise au cours de l'été 79. CITE ASTRUC : la situation a été rétablie dans cette école. Une étude est en cours, notamment pour réaliser des travaux complémentaires d'isolation dans certaines classes.

ETUDES DE RENOVATION DE CHAUFFAGE

Des études sont menées par les services techniques de la ville pour améliorer les installations des écoles suivantes : Aiguelongue primaire (ancien bâtiment) Aiguerelles Chamberte (préfabriqué) Louis Figuié Victor Huguo Paul Bert Francis Garnier Painlevé Pape Carpentier Renouvier

XXII^e SALON DE L'UFOLEA

La Fédération des Oeuvres Laïques organise du vendredi 23 février au dimanche 4 mars le XXII^e Salon de l'UFOLEA au CRDP de Montpellier. Cette année, un hommage sera rendu au peintre toulousain Raymond Espinasse. Peintures, sculptures, céramiques, émaux, photos d'art, bijoux seront exposés. Sont invités les enseignants et les non enseignants qui adhèrent à une association.

Modélisme à la FOL

Dans le cadre des Centres de Loisirs Laïques Municipaux, le CLAP (Centre Laïque de Aviation Populaire) de l'Hérault accueille les enfants de 9 à 14 ans les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Cet atelier intéresse les jeunes qui désirent s'initier à la construction de modèles réduits d'avions et de bateaux. La participation aux frais est de 3 F par séance. Pour tous renseignements s'adresser à la FOL (Fédération des Oeuvres Laïques) 40, rue du Faubourg Saint-Jaumes à Montpellier. Le responsable de ces activités est M. Battu Gérard.

ENTREPRISE MAZZA
RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements
Tél : 76-90-55

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE RAVALEMENT VITRERIE
A. ESTEPA
« Les Grillons »
No 15
Route de Lavèrune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21

STERCKEMAN
CARAVANING LOISIRS Concessionnaire
9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél.70.11.72
GEVAUDAN CARAVANES
Route de Chabrit 48000 MENDE Tél. 65.08.02
94, Av. Carnot 11100 NARBONNE Tél. 65.08.18
Installateur agréé «Electrolux» Dépositaire «Camping Gaz» «Campo Gaz»
SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.
TOURISME ET TRAVAIL
Vente-Preprise-Entretien-Location Neuf et occasion
Réparation toutes marques-Gardiennage
Atelier de réparation agréé M.A.I.F.
MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

vivre à Celleneuve



Le journal distribué à Celleneuve.

SOCEA EAU ET ASSAINISSEMENT

Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

**Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers
Montpellier - Téléphone : 92.12.86**

CES CHIENS QU'ON AIME SI MAL

Mai 1977 : une quarantaine de moutons de Corse, maras, (lièvres de Patagonie), daims, cerf-cochons étaient retrouvés égorgés et saignés à coups de dents au zoo Henri de Lunaret. Les coupables : six bergers allemands sans colliers. Ils s'étaient introduits dans la place en passant dans les grillages des enclos, en sautant par dessus un mur de 1,70m de haut et en franchissant à gué le Laz bordant les bois de La Valette.

Les chiens, qui, en horde, étaient devenus sauvages, furent poursuivis et... abattus. Ils devaient bien appartenir à quelqu'un ! On ne retrouva jamais leurs propriétaires. Ils ne furent jamais inquiétés.

Quelques années plus tôt de jeunes kangourous avaient été tués dans les mêmes conditions dans ce zoo. Les prédateurs étaient alors des chiens de chasse. Qui faut-il condamner ? Les véritables coupables ne sont-ils pas les maîtres inconscients qui ont laissé divaguer leurs chiens plutôt que ces derniers qui n'écourent que leur instinct redevenant un instant sauvages ?

Un dimanche matin au bois de Montmaur, Monsieur «X» est venu comme chaque semaine faire du footing en compagnie de ses deux enfants. Au détour d'un sentier ils se trouvent face à face avec un molosse impressionnant. Tellement impressionnant que les enfants prennent peur et demandent à leur père de rentrer.

Arrivé quelques instants plus tard le maître du chien rit de leur frayeur. Lui (mais lui seul) sait que son compagnon est doux comme un agneau et serait incapable de faire mal à qui que ce soit. Mais en est-il bien sûr ? Comment affirmer qu'un jour ou l'autre le chien, surpris, se croyant menacé ne sautera pas au visage d'un paisible promeneur. C'est malheureusement ce qui se produit très souvent. Ce n'est pas lui le responsable. Lui n'est avec ses qualités et ses défauts, qu'une bête.

«Nos amis les bêtes»

Voilà bien le mal. A l'heure où ne cessent de se développer

des campagnes de presse en faveur de «nos amis les bêtes» chacun veut en posséder une. Très souvent on choisit de prendre un chien, parce que c'est le meilleur ami de l'homme. Et puis c'est tellement joli un chiot. Seulement voilà le chiot grandit, occupe de plus en plus de place dans l'appartement qui n'était déjà pas si grand. On va bien promener toutou dans la rue ou les parcs publics mais il n'est pas agréable de tenir un chien en laisse. Et puis il est si malheureux, lui qui ne peut jamais courir. Alors on le détache. Oh bien sûr, au début («parce qu'il est encore un peu fou») on ne lache la bête qu'en rase campagne. Mais petit à petit, au fur et à mesure que le chien grandit qu'il devient «plus sage» on le lache dans les parcs, les espaces verts et très vite dans la rue. On oublie simplement qu'un chien ne devient jamais sage, qu'il reste une bête dont ne peut pas affirmer qu'un jour ou l'autre elle n'aura pas des réactions de bête. On oublie également qu'en grandissant le chien devient de plus en plus

fort, plus impressionnant, plus dangereux pour les autres.

Ces hordes qui font peur

Un garde de square municipal nous disait récemment qu'il recevait des plaintes de personnes âgées bouculées, effrayées par des chiens laissés en liberté. Cela au coeur de ville.

Dans les quartiers périphériques les excès, la nuisance sont encore plus grands. Nous promenant il y a peu à la Paillade nous avons assisté à une scène qui a motivé cet article.

Revenant de l'école un enfant d'une dizaine d'années voulait, pour aller plus vite, couper à travers champs. Et voilà qu'il entend les aboiements d'une bande de chiens errants. L'enfant s'arrête, s'apprête à rebrousser chemin. Trop tard, les chiens arrivent sur lui et ne s'arrêtent qu'à quelques mètres. Toujours aboyant ils restent ainsi plusieurs minutes à deux pas du gamin. Par quel miracle ne lui ont-ils pas sauté dessus ? Il aurait suffi d'un geste de l'enfant, qu'une bête prenne peur. Fort heureusement le garçon ne bougea pas. Les chiens finirent par s'éloigner, toujours hurlant. Le gamin de prendre les jambes à son cou. OUF !

Cette fois là tout s'est bien passé. Mais combien de personnes sont ainsi victimes de chiens en liberté. Au bout de

quelques jours, de quelques heures un animal abandonné, las de rechercher ses maîtres se joint à une bande de compagnons comme lui délaissés.

A partir de là les nuisances se suivent en cascade. Morsures, aboiements, excréments, poubelles renversées et risque de propagation de maladies. Il ne faut pas oublier en effet que la rage fait de rapides progrès en France.

Sévérité de la loi

Signalons aux propriétaires de chiens que «sont réputés en état de divagation, sans distinction de race ou de catégorie, les chiens qui, se trouvant hors de portée de la voix de leur maître, sont abandonnés à leur instinct naturel» (Article 9 de l'Arrêté ministériel du 16 mars 1955).

C'est dire si la loi est sévère. La divagation des chiens est réprimée tout d'abord par l'article 364 alinéa 3° du Code Rural qui la punit d'une amende de 600 à 1000 F. Elle l'est en outre, en vertu de l'article 213 du Code Rural prescrivant des mesures municipales contre les chiens errants sur la voie publique ou dans les champs. Quant aux chiens non tenus en laisse en tout lieu public en contravention avec un arrêté municipal (squares notamment) l'infraction réalisée sans qu'il y ait divagation est punie d'une amende de 3 F. à 20 F. (article R 26 du code pénal alinéa 15°) La loi oblige le propriétaire de

l'animal à assumer ses responsabilités. L'abandon d'un animal est assimilé à un acte de cruauté et la sanction peut être de 500 F. à 6000 F. d'amende ou un emprisonnement de 15 jours à 6 Mois.

La ville a également sa part de responsabilité. En matière de divagation des chiens et chats le Maire a aux termes de la loi, un rôle de police à jouer : il prescrit la capture de l'animal et son abattage s'il n'est pas récupéré par ses propriétaires après les délais légaux. L'envoi à la fourrière se fait à sa demande.

Il existe actuellement un refuge SPA à Maurin. Par contre, notre ville ne possède plus de fourrière. En principe la loi oblige pourtant le Maire à prendre contact avec une fourrière ou un établissement faisant office de fourrière.

Nous recevons des pétitions de plus en plus nombreuses contre la divagation des chiens. Alors que les accidents se multiplient dans les parcs et sur la voie publique, il est apparu aux élus qu'un établissement de ce type devenait indispensable. Un projet est actuellement à l'étude. La fourrière pourrait se situer à proximité du refuge SPA de Maurin.

Yves Larbiou
Adjoint au Maire
Délégué au Cadre de Vie
Espaces verts

3° AGE

Galette des Rois au Quartier Nord



De gauche à droite, MM. Charles Claude, Michel Gueorguieff, Georges Frèche et Ernest Granier.

L'Association d'entraide et de Solidarité avec le troisième âge du quartier Nord a récemment offert la Galette des Rois aux personnes âgées du quartier. Le président Albin Tixador, le vice-président et conseiller général Pierre Antonini, le secrétaire Michel Gueorguieff, Manuel Montoya, Ernest Granier, M. et Mme Antoine Villaret, Mme Marie Raynal, Mme Josette Balboa... avaient bien fait les choses.

Près de 400 personnes ont participé à cette sympathique réunion.

La fanfare des «Bérêts rouges» dirigée avec toujours autant de brio par M. Delmas devait une heure durant faire preuve de son talent. Le groupe folklorique «La Montanharde» prenait le relais. Pour le plus grand plaisir de tous elle faisait revivre les danses anciennes de notre Languedoc.

MM. Georges Frèche, maire de Montpellier, Canetta, président de l'ASBAM et Charles Claude qui avaient tenu à se joindre aux personnes âgées partagèrent ensuite avec elles la galette des rois.

DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

Comme chaque année le Bureau d'Aide Sociale de la ville a organisé une distribution de cadeaux du Nouvel An au profit des membres de tous les clubs 3° Age de Montpellier.

Chaque personne âgée appartenant à un club municipal ou privé a reçu une boîte de chocolats offerte par la Municipalité. Ces cadeaux, plus importants aux yeux de nos amis par la valeur sentimentale qu'ils représentent que par leur prix, avaient pu être achetés grâce aux dons effectués par les mariés à la Mairie et que Georges Frèche avait gracieusement offert au BAS.

Au cours de ces sympathiques réunions qui se sont déroulées sur cinq jours aux quatre coins de la ville MM. Bêlorgeot, Claude, Bosc, Canonge, Genies et Melle Marinette Barale représentaient le Maire.

En compagnie de M. Pucci-

nelli, directeur général du BAS, Melle Rosecki assistante sociale du Bureau d'Aide Sociale fut une brillante organisatrice. Elle sut distraire à merveille les personnes âgées, les faisant chanter et rappelant les bons moments passés avec elles en 78, notamment à l'occasion des repas de fêtes de fin d'année à la salle des rencontres et du voyage organisé en Corse.

La distribution de cadeaux a été effectuée dans les foyers suivants : Résidence Montpelliéret, Club des Etuves, Club Montpelliéret, Club Laub Moulin, résidence et Club des Aubes, Campériols, Paul Valéry, Club Albert I, Club Boutonnet, Aiguelongue, Saint-Léon, Croix d'Argent, Lemasson, Dom Bosco, Saint Martin, la Gerbe (2), Figuerolles, Phobos, les Tours, la Pinède et la Pergola.



MM. Michel Bêlorgeot, adjoint au Maire ; Genies, Conseiller municipal et M. Puccinelli, directeur général du BAS distribuant les boîtes de chocolats au Club 3° Age Montpelliéret.

QUESTIONNAIRE

Nous avons reçu un abondant courrier à la suite de l'article que nous avons publié dans le numéro 3 du journal municipal sous le titre «Le chien dans la cité». A la suite des suggestions que vous nous avez faites nous vous soumettons les propositions suivantes sur lesquelles nous vous demandons votre avis

DANS LES PARCS ET JARDINS PUBLICS :

- Faut-il prévoir un espace où les chiens pourraient gambader en toute liberté ?

OUI NON

- Faut-il exiger que les animaux soient tenus en laisse dans le reste du parc ?

OUI NON

- Faut-il interdire l'entrée des animaux, même tenus en laisse

- dans le reste du parc
- dans la totalité du parc

- Préciser les parcs ou jardins où ces mesures vous paraissent s'imposer :

- Montmaur
- Le Peyrou
- L'Esplanade
- La pinède de La Paillade
- (Autre)

DANS LES QUARTIERS

- Faut-il prévoir des édicules (vespachiennes) ?

OUI NON

NETTOIEMENT

- faut-il mettre en vigueur le paiement d'une taxe municipale pour payer le nettoyage de ces édicules ainsi que la déclaration obligatoire des chiens, et le port de la médaille

OUI NON

AUTRES SUGGESTIONS

Ces réponses doivent être renvoyées à Yves Larbiou, Vice président de la commission Cadre de vie Mairie du Polygone.

(I) Rayer la mention inutile.

meubles

ATLAS

MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

La tradition du Beau Meuble

SALON REGENCE recouvert de velours de Genes 87 % fibre, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE fixe 3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis.

LIVING DE STYLE REGENCE EN 260X220X55cm, en kitte massif et panneaux contreplaqués teintes merisier, entièrement aménagé avec abattant BAR, VITRINE, NICHES et divers portes de RANGEMENT. Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dos et siège revêtu de tissu 100 % coton.

Route de Sète
34110 FRONTIGNAN

montenay s.a.
Société prestataire de services
Chauffage - Climatisation
Ascenseurs - Appareils individuels - Traitement des eaux - Traitement des résidus urbains - Espaces verts - Multi Services
Région Sud :
Bureau de l'agence :
Rue de la Mosson
Juvignac - 34000 Montpellier
B.P. 7045 Montpellier Cedex
Tél : (67) 75-35-13 ou 75-31-50

DIRECTION REGIONALE DU SUD EST
Quartier Realpanier - 84140 Montfavet
Tél : (90 132.90.24 - Télex 431007
Agence de BEZIERS
7, Rue Paul Héroult
Tél. (67) 76.22.09
CITRA - FRANCE
- ADDUCTION et ASSAINISSEMENT - VRD
- GENIE CIVIL (Ouvrages d'art, Constructions industrielles)
- BATIMENT

Sté SO.ME.VI
2, Rue Lakanal
MONTPELLIER
COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS
4 km, route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél : (66) 84-23-35

RUE DU PONT DE LAVERUNE, une réalisation SOVIC :
LE HAMEAU DES VIGNES (villas de 4 à 6 pièces)
SOVIC représente 10 ans d'existence dans l'immobilier. 10 ans d'expérience réussie à travers de nombreux programmes sur la France, tant à Paris qu'en Province :
• Central Parc, la Défense : 440 Logements avec financements PIC et PSI ;
• Résidence de l'Etoile, Paris 16e : 22 appartements de très haut standing ;
• Les Villajouannes, Cergy-Pontoise : 89 maisons de 4 à 6 P avec jardins privatifs ;
• L'Aurélia à Antibes : 48 appartements au cœur d'Antibes tout près de Juan-les-Pins ;
• Le Poséidon à Cagnes-sur-Mer : 70 appartements en front de mer, etc ...
pour ne citer que les principaux actuellement en cours de réalisation.

A Montpellier, SOVIC a réalisé les HAUTS D'ARGENCY avec le succès que l'on connaît. Aujourd'hui, SOVIC propose un nouveau programme LE HAMEAU DES VIGNES, ensemble de villas de différents niveaux construit sur un terrain en pente douce vers le sud, entouré de verdure. Cet emplacement privilégié, à 10 mn seulement de la place de la Comédie, jouit d'une vue dégagée sur le littoral et sur la mer. L'architecture, bien adaptée à l'environnement, avec ses villas de conception différente, distingue le HAMEAU DES VIGNES de ces programmes dont l'uniformité des modèles n'offre à l'acquéreur qu'une faible possibilité de choix.

SOVIC Tél : 42.82.66
MONTPELLIER
HAUTS D'ARGENCY
Avenue Paul Valéry

Renseignements et vente sur place, Rue du Pont de Lavérune mercredi, samedi et dimanche de 10 h30 à 12 h30 et de 14 h à 19 h.

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques
Louis NAZON
avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE AU PERSONNEL COMMUNAL

Le 25 janvier dernier le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel communal. Cette sympathique réunion au cours de laquelle on a tiré les Rois a rassemblé plusieurs centaines d'employés de la Mairie.

Au nom du Conseil Municipal Georges Frêche, Maire, a tenu à les remercier pour le travail fourni en 1978 au service de la collectivité. En une période où les charges des communes sont de plus en plus lourdes, en ces temps de récession économique et de chômage croissant le Maire a souligné que l'équipe municipale avait tenu les engagements qu'elle avait pris lors de son élection vis à vis du personnel communal.

« Dès son arrivée à la tête de la Mairie dit-il, le Conseil Muni-

pal avait promis de titulariser les 550 employés qui ne l'étaient pas. Depuis deux ans 242 personnes ont bénéficié de cette mesure. Cent autres cas seront examinés en 1979. Le budget primitif qui sera voté le 14 février prochain a été établi en tenant compte de cette mesure. Nous poursuivrons ce rythme les années suivantes. Nous aurons donc tenu notre promesse et tout le personnel communal sera titularisé avant la fin de notre mandat ».

Le Maire devait ensuite rappeler brièvement que les effectifs des pompiers auront progressé de plus de cent pour cent en deux ans, passant de 50 en 1977 à 109 en 1981. Il devait à cette occasion remercier les syndicats pour le rôle positif qu'ils ont joué dans cette affaire et se

félicitait des bons rapports qu'ils entretiennent avec la Municipalité. Georges Frêche indiquait que toutes les organisations syndicales bénéficient désormais d'un local et d'un téléphone.

Des charges de plus en plus lourdes pour les villes

Evocant le grave problème du chômage qui n'épargne malheureusement pas notre région (3 000 chômeurs en 75 à Montpellier et plus de 11 000 cette année), le Maire devait mettre en cause la politique gouvernementale qui tend à décharger de plus en plus l'Etat au détriment des collectivités locales.

« L'Etat ne cesse d'augmenter

les responsabilités des communes, dit-il, mais se refuse toujours à réformer la fiscalité des collectivités locales. Depuis les rapports Mondon et Guichard rien n'a été fait, ajoutait-il. A l'heure où la Lorraine et le Nord Pas-de-Calais voient des pans entiers de leur industrie disparaître, à l'heure où on licencie dans ces régions des milliers de personnes, le gouvernement se désintéresse complètement du Languedoc Roussillon. Personne ne prête attention à la disparition des petites entreprises. Or, ce sont les seules que nous ayons. Notre région qui était déjà déshéritée le devient un peu plus chaque jour. Pendant que nous déployons des efforts pour créer cent emplois, mille chômeurs nouveaux viennent allonger la liste noire. C'est assez dire quelle est notre marge de manœuvre. »

Face à cette situation le Maire devait indiquer que les efforts effectués par la Municipalité pendant deux ans (durant lesquels de grands projets et de grands investissements ont été engagés) connaîtraient une pause en 1979.

Faisant appel à la compréhension de chacun Georges Frêche concluait en remerciant une nouvelle fois au nom du Conseil Municipal l'ensemble du personnel communal pour le dévouement et la compétence dont il fait preuve chaque jour au profit de la collectivité. Cette sympathique réunion devait se terminer autour des immenses tables dressées dans la Salle des Rencontres où le pot de l'amitié et les gâteaux des Rois étaient offerts à tous.



NON AUX SUPPRESSIONS DE CLASSES

Des l'annonce de la grille de rentrée qui prévoit la suppression de près de cinquante classes élémentaires et maternelles dans le département, des mouvements de protestation ont vu le jour dans toutes les villes de l'Hérault. A Montpellier c'est de la Paillade que sont venues les premières réactions. Scandalisés par des mesures qu'ils estiment être de nature à porter sérieusement atteinte à l'enseignement public les parents d'élèves ont spontanément décidé d'organiser une riposte. Refusant toute suppression de classe (quatre écoles seraient touchées: Salamanque, les Ménestrels, Barcelone et Louisville) ils ont en accord avec les enseignants, occupé dans un premier temps, les écoles concernées puis toutes les écoles de la Paillade.

Petit à petit, le mouvement a fait tache d'huile. Des manifestations au centre ville ont été organisées avec les syndicats d'enseignants. Regroupant de plus en plus de monde (la dernière en date a réuni le 9 février près de 5000 personnes) ces manifestations ont sensibilisé l'opinion. Elles n'ont par contre aucunement ému le rectorat et l'inspection académique qui, se retranchant derrière les déci-

sions ministérielles, ne veulent entendre parler de rien. Lorsqu'elles ont été reçues les délégations de parents et enseignants n'ont jamais rien obtenu. Seule consolation le cas des cinq écoles serait réexaminé. Les services administratifs locaux ne font qu'appliquer les directives nationales. Ils appliquent en particulier ce qu'on appelle la grille Guichard. Oeuvre du ministre du même

nom cette grille permet, en fonction du nombre de classes de l'école et du nombre d'élèves, de fermer ou d'ouvrir une classe. Mais les nombres ne sont pas les mêmes pour la fermeture et pour l'ouverture.

Exemple: dans une école de cinq classes on peut en fermer une si le nombre d'élèves est inférieur à 115. Par contre, pour en ouvrir une dans une école de quatre classes il faut 165 élèves. On voit donc les injustices qui peuvent en découler. Injustices d'autant plus grandes qu'une circulaire datant du 1 décembre 1978 institue la globalisation. C'est à dire que les effectifs ne sont pas considérés par école mais par groupe scolaire.

Bien évidemment cette grille mathématique ne tient aucun compte des difficultés particu-

lières à certains quartiers. Tout le monde sait que l'enseignement des enfants de travailleurs immigrés qui ne connaissent qu'imparfaitement ou pas du tout notre langue ne peut être le même que celui qu'on dispense aux autres. Tout le monde le sait sauf le ministre. Celui-ci se base sur des notions quantitatives et non qualitatives. Tout le monde sait que les enfants dont les conditions sociales et culturelles sont défavorisées n'obtiennent pas les mêmes résultats que ceux issus de milieux plus aisés. Le ministre n'en a cure. Et on applique aux écoles du Petit Bard, de la Paillade les mêmes régies qu'aux autres.

Consciente du problème la Municipalité a dès les premiers jours assuré parents et enseignants de son soutien. Notam-

ment par la présence de ses représentants aux assemblées générales et manifestations. Des réunions ont été organisées par la commission enseignement, des lettres ont été adressées au recteur, à l'inspecteur d'académie. Elles sont demeurées sans effet.

Les parents sont fermement décidés à ne pas se laisser faire. Ils poursuivront l'action jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction. Ils peuvent être assurés de l'appui de la Municipalité de Montpellier. De même que les professeurs d'école normale, auxquels on a signifié que 17 postes seraient supprimés à la rentrée 79. Ce qui non seulement risque d'être, quoi qu'en dise le rectorat, préjudiciable à la formation des futurs instituteurs mais remet également en cause la formation permanente des maîtres.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES A MONTPELLIER: OU EN EST-ON ?

La politique de l'Etat qui se traduit actuellement par des menaces, des suppressions de postes, se traduit aussi par des restrictions de crédits concernant les groupes scolaires dont la construction à Montpellier est nécessaire. Faisons le point sur cette question:

— Groupe scolaire du Jeu du Mail :

Ce groupe dont la vétusté admise par tous et dont la reconstruction est exigée par les parents d'élèves depuis plusieurs années est simplement inscrit à la 20ème place sur la liste départementale. Il y a là un scandale qui se perpétue. Rappelons que la Ville, en 1978, avait dégagé sa propre part de financement pour la reconstruction du C.E.S. L'Etat n'a pas suivi. L'action demeure nécessaire.

— Situation à la Paillade Nord :

La construction de logements nouveaux dans cette partie de la Ville conduit à installer plusieurs classes (3 semble-t-il en première étude) pour la rentrée 1979. Précisons que cette augmentation d'effectif s'ajoute aux nécessités pédagogiques

propres à ce quartier. Comme le réclame le mouvement des parents et des enseignants, il est nécessaire d'obtenir de l'académie plusieurs créations de postes. Pour notre part, nous allons engager tout de suite une concertation poussée avec les enseignants, l'administration et la population de ce quartier pour déterminer l'implantation de ces classes, et aussi pour envisager la construction d'un groupe pour la rentrée 1980.

— Maternelle Croix d'Argent :

Le Conseil général vient de retenir ce projet qui avait été bloqué en 1978 par l'Etat. Les dossiers sont prêts, la construction va être poussée le plus rapidement possible. Rappelons que la subvention de l'Etat représentera 15 à 20 % du prix total, et que l'Etat reprendra cette même somme par le biais de la T.V.A.

— Groupe scolaire Père Soulas (Las Rebès) :

Inscrit en numéro 7 sur la liste départementale, ce groupe n'a pas été retenu. Là encore l'austérité a frappé. Pourtant les besoins de scolarisation de ce quartier grandissent et cette construction par ailleurs permettrait de dégager le groupe

Assas et d'étendre le C.E.S. Assas. Là aussi, l'action de tous est à l'ordre du jour.

— Ecole primaire Les Aiguerelles :

Numéro 19 sur la liste départementale, non retenue pour cette année pour les mêmes raisons. La Ville a acheté le terrain pour la reconstruction de ce vieux préfabriqué, l'Etat ne suit pas là encore.

— Ecole Maternelle Calmettes :

La même situation se présente. Les démarches de la Ville ne sont pas suivies par des démarches analogues de l'Education Nationale.

- Nous avons prévu pour 1979 l'extension du Groupe Paul Valéry grâce à la construction de 3 classes et d'un restaurant dans la propriété Pivot. Sont prévues également des constructions de restaurants scolaires à F. Buisson, Celleneuve maternelle, au Lantissargues, à Louisville et tout un ensemble de travaux importants dans les restaurants : en effet, le doublement du nombre d'enfants utilisant les restaurants scolaires (de 4000 à 7500) nous pose de difficiles problèmes de locaux.

Malgré le retard dû à la discussion du Conseil Général, les travaux de la cuisine centrale neuve seront poussés dès que possible. En attendant une nouvelle cuisine auxiliaire sera ouverte au collège des Garrigues.

— 400 millions de réparations et travaux seront effectués dans les écoles primaires et maternelles. C'est encore loin de répondre aux besoins, mais les contraintes financières nous obligent à ces limites.

— Dans l'enseignement secondaire nous prévoyons l'achat d'un terrain pour un nouveau C.E.S. dégagé par le premier cycle du Lycée Clémenceau et la recherche d'un terrain pour un 5ème Lycée se situant vers la Paillade. Par ailleurs, nous financerons des travaux au Lycée Clémenceau, au collège Clémenceau, au collège Clémenceau Royer, et dans d'autres collèges. Cependant le manque de crédits là encore nous empêchera de répondre à tous les besoins.

— Nous signalons enfin des

travaux de sécurité (Nous espérons ici une subvention exceptionnelle de l'Etat), des réparations dans les logements de fonction (mais nous ne pourrions cette année encore commencer la rénovation de certains logements inhabitables), et un premier programme d'espaces verts dans les écoles.

Des lecteurs pourront se rendre compte que plusieurs projets ont dû être retardés (salle de jeux Florian? restaurant Bologne etc...) nous nous en expliquons avec les intéressés.

Tous ceci représente un important effort de la Ville. Il peut être subventionné en partie si nous agissons ensemble pour cela. Dans les semaines qui viennent, la Commission Municipale de l'Enseignement prendra l'initiative de rencontres avec les Associations, les parents, les enseignants et les syndicats. Ces rencontres nous permettront d'envisager les actions nécessaires et de préciser les projets retenus pour 1979.

Jacques BONNET

Société Générale d'Entreprise de Peinture

S.A.R.L.
S.O.G.E.P.

Avenue de Louisville
Résidence l'Hortus - BT 58 A
34000 MONTPELLIER

TELEPHONE 71.54.91
Peinture-Ravalement-Vitrierie
Papiers Peints-Décoration

LE CREDIT MUNICIPAL

vous rappelle que vous pouvez obtenir rapidement

* des prêts sur tous dépôts : sur gages tels que bijoux, argenterie, pierres précieuses, petits appareils ménagers, appareils photo, radio, télévision etc...
* des prêts sur traitements et salaires : aux fonctionnaires de l'Etat, collectives, entreprises nationales, militaires etc....

RENSEIGNEZ - VOUS
MONTPELLIER, 9, Rue d'Alger
Tél : 92.62.25

ENTREPRISE DE PEINTURE -

MESURE et OLMO
Frères

Zone industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALES CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.37

VITRIERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVETEMENT
DE SOLS - MOQUETTE.

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

ligneroiset

EN EXCLUSIVITE CHEZ RENVIER

les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs ...

2 MAGASINS :
LE TRIANGLE
Renvier
24, Av. Pont JUVENAL
MONTPELLIER

Constans

FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien

BUREAUX & ENTREPOTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34400 SAINT JEAN-DE-VEDAS
TEL : (67) 42.96.75

safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58-01-11 +

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

MAISONS
BALENCY

Maisons Balency

Votre meilleur choix dans la vie

Entreprise OLIVE CONSTRUCTION
Concessionnaire exclusif pour L'Hérault

Bureau de vente et exposition de modèles
227, rue des Escarceliers 34000 MONTPELLIER Tél : 75.41.40

Pour recevoir une documentation gratuite, retourner ce coupon à
Entreprise Gaston OLIVE - MONTPELLIER

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :
Possède un terrain : qui non
Lieu de construction envisagé :

Grandes lignes du Budget Primitif ⁽¹⁾

Augmentation des impôts locaux relativement faible (plus 18 %) : le Conseil municipal n'a pas voulu que les Montpelliérains par ailleurs durement frappés par la crise et le chômage aient à supporter des charges trop lourdes en 79. Chaque chapitre du budget primitif a donc été calculé au plus juste tout en laissant la priorité aux équipements sociaux.

Les équipements scolaires arrivent en tête avec 19,3 % du budget. Un effort a également été accompli sur les équipements sportifs et culturels (17,8 %).

Viennent ensuite dans le secteur investissement les réserves foncières, plus de 12 % du budget (la ville achètera plus de 20 hectares entre le Polygone et le Lez, dont le domaine de Dom Bosco), les équipements sociaux : 3,8 % et les espaces verts : 4,3 %.

Dans le secteur fonctionnement les frais de personnel viennent en tête (35,84 %). Les services industriels et commerciaux, les transports et le ramassage des ordures ménagères représentent 20,13 % du budget. Un effort particulièrement important a été réalisé pour l'aide aux personnes âgées et aux travailleurs : 29.000.000 F soit 10,2 % du budget fonctionnement ville.

À noter enfin que le prix de l'eau n'augmentera que de 4 %, alors que les prix subissent une hausse de 10 % en moyenne chaque année.

Voici les chiffres globaux du budget 1979.

- Budget Ville : 350.876.599
- Budget assainissement : 29.628.291
- Budget Eau : 42.953.991
- soit au total : 423.258.881 F

Les travaux d'investissements qui sont compris dans ces chiffres s'élèvent à :

- Ville : 93.414.000
- Eau : 11.250.000
- Assainissement : 12.600.000
- soit un total de : 117.264.000 F.

Budget de la ville

Avec 405.776.876 F. le budget de la ville est en augmentation de 15,65 %.

FONCTIONNEMENT

A) Dépenses

Au total le budget primitif 79 prévoit pour la section fonctionnement ville 279.257.642 F. qui

se répartissent ainsi :

- Frais de personnel : 100.000.000 soit 35,84 %
- Remboursement des annuités de la dette : 25.000.000 F. soit 9 %
- Bâtiments communaux : 6.600.000 F. soit 2,40 %
- Voirie, signalisation, éclairage, espaces verts : 12.000.000 F. soit 4,30 %
- Administration générale : 5.300.000 F. soit 1,90 %
- Services sécurité, police et relations publiques : 3.700.000 F. soit 1,32 %
- Enseignement : 10.200.000 F. soit 3,8 %
- Oeuvres sociales et scolaires : 7.800.000 F. soit 3 %
- Sports et affaires culturelles : 8.700.000 F. soit 3,2 %
- Sanitaire et social-Crèches : 2.600.000 F. soit 1 %
- Aide sociale aux personnes âgées et aux travailleurs : 29.000.000 soit 10,2 %
- Services industriels et commerciaux transports et ordures ménagères : 56.000.000 soit 20,13 %

B) Les recettes

Elles équilibrent les dépenses et s'élèvent donc à 279.257.642 F. Participation de l'Etat : 93.325.000 F. soit 33,42 % Cette participation était en 1978 de 35,88 %

Impôts locaux : Ils s'élèveront en 1979 à 73.800.000 F soit 26,42 % En 1978 ils s'élevaient à 62.500.000 F soit 27,90 % Les impôts locaux augmenteront donc cette année de 18 %.

II - INVESTISSEMENTS

Montant des dépenses :

- 1 - Programmes communaux (travaux) : 93.414.000 F

- 2 - Acquisition de bus : 9.400.000 F
- 3 - Acquisition de stocks : 6.000.000 F
- 4 - Remboursement de la dette : 17.705.234 F

Montant des recettes :

- 126.519.234 F
- Emprunts pour travaux : 75.000.000 F
- Emprunts pour bus : 6.360.000 F
- Autofinancement : 7.500.000 F
- pour remboursement dette : 3.040.000 F
- Subventions, taxes, participations : 34.619.234 F

Budget des eaux

- Section de fonctionnement : 29.481.000 F
- Section d'investissement : 13.472.991 F
- Total : 42.953.991 F**

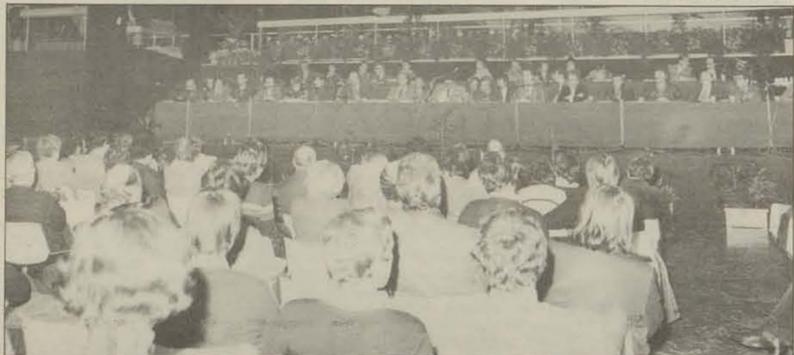
Le prix du mètre cube d'eau qui en 1978 était de 1,55 F passe à 1,61 F soit une augmentation de 4 %.

Budget assainissement

- Section de fonctionnement : 15.101.000 F
- Section d'investissement : 14.527.291 F
- Total : 29.628.291 F**

La redevance assainissement qui en 1978 était de 0,82 F passe en 1979 à 1,07 F. L'augmentation globale eau + assainissement est donc de 12,65 %.

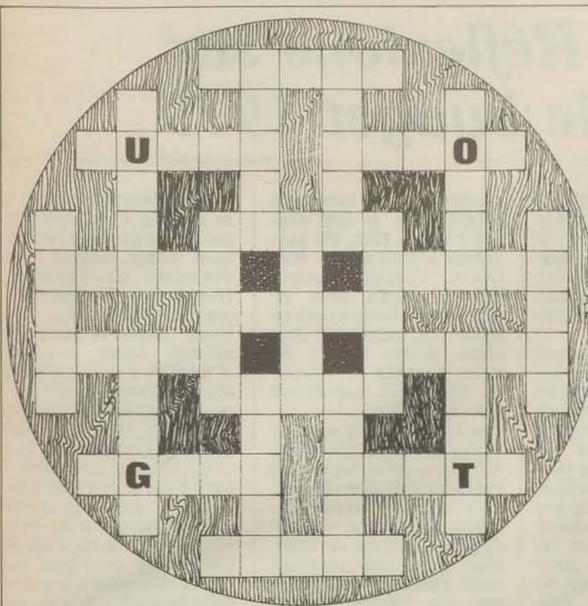
(1) Nous publierons l'intégralité du budget primitif 79 dans notre prochain numéro.



Le 6 février le Conseil Municipal présentait et soumettait aux Montpelliérains le budget primitif 1979. Plusieurs centaines de personnes ont participé à cette réunion. C'était la première fois qu'une telle expérience avait lieu à Montpellier. Un effort de démocratisation qui devra être poursuivi.

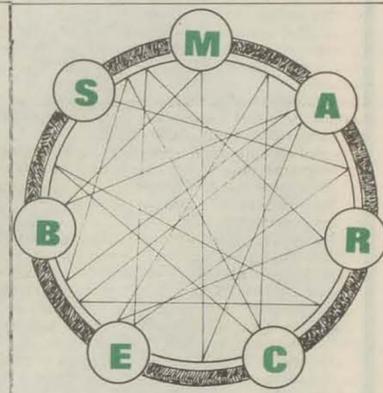
ET MAINTENANT JOUONS...

SOLUTIONS
P. 14

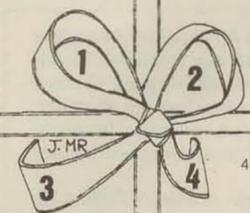


1. Les 27 mots de cette liste prennent tous place dans la grille. Tous... à l'exception d'un seul !

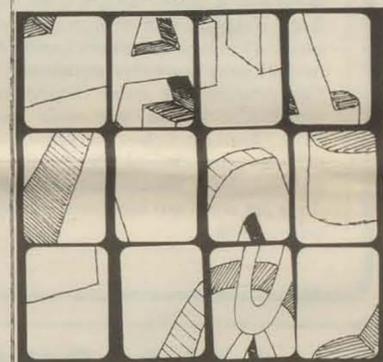
- AGRES
- CRUEL
- IGLOO
- LIEGE
- PIECE
- REPOS
- VERTU
- ASTRE
- CUMUL
- IMAGE
- NATTE
- POUCE
- ROUTE
- VILLA
- BISON
- EPAVE
- ISSUE
- OUTIL
- REFUS
- SALIR
- ZESTE
- CONTE
- GAZON
- LEROT
- PEINE
- REINE
- ULTRA



2. Cet homme d'état français est né à Montpellier en 1753. Il fut prince et duc de Parme, membre de la Convention, des Cinq Cents, Second Consul avant le 18 Brumaire et Archichancelier de l'Empire. Vous hésitez sur son nom ? N'hésitez pas sur la démarche à suivre : suivez la ligne brisée... dès que vous aurez trouvé le point de départ.



4. Il suffit de sélectionner 11 étiquettes et de les replacer mentalement en ordre pour comprendre ce dessin désarticulé. L'étiquette inutile ne doit pas résister à l'examen.



3. Peut-être allez-vous découvrir 2 mots, le 1^{er} de 5 lettres, le second de 3, en partant seulement des 3 synonymes choisis pour chacun d'eux. Sinon, leurs lettres sont représentées sur le tableau.

CHARIVARI	5
BROUHAHA	
TINTAMARRE	
ACCES	3
DEFILE	
MARCHE	

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier

LES TERRASSES DU PEYROU

Avenue de la Liberté (près Super M)

Du 2 au 6 pièces

PRETS DU CREDIT FONCIER

Apport personnel limité à 10 %

LIVRAISON IMMEDIATE

Renseignements et vente sur place
Avenue de Mr Teste, Bât 2 Rez de Chaussée
Tous les après-midi de 14 h 30 à 19 h 30 sauf Jeudi et Dimanche. Samedi de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Tél. 75.46.37

Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier et Perpignan

MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL S.A.R.L.

Siège Social : Z.I. (Montpellier-Sud)
Tél : (67) 92-33-23

Dépôts : Perpignan, Marseille, Béziers
Notre enregistreur téléphonique est à votre disposition 24 h sur 24

MONTPELLIER

130, Avenue de Palavas

CONSTRUCTION SERVICES

Votre Villa en Traditionnel

32, Avenue Georges Clémenceau
34000 MONTPELLIER-Tél. 92.57.51

EQUIPEMENT HOTELIER DU LITTORAL

Ets CLAVEL A.
Fournitures générales pour hôtels, Bars, Restaurants, Collectivités
Concessionn. Machines à Café «UNIC»
Boizaigues
Lattes 34970
Tél : (67) 92-09-15 - 92-28-93

EJE

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T4 N.9
34000 MONTPELLIER
Tél. 58.63.20

SCREG MÉDITERRANÉE

Tous travaux routiers
Terrassement
Assainissement
Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier, B.P. 98, 34203 SETE - Tél : (67) 74-25-37 ou 74-20-30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-34-11

groupement des promoteurs de montpellier

10 professionnels de l'immobilier résoudre vos problèmes de logement

BATIR - PROMIDI S.A.
47, rue du faubourg St-Jaques/montpellier-tél. 41.20.32

COPRA
le triangle/allée Jules Milhau/montpellier-tél. 58.52.58

FIGEPRO
parc du belvédère/rue marie carrieu/montpellier-tél. 54.21.54

GIMO
1, rue de verdun/montpellier-tél. 58.38.25

GIP
6, rue joffre/montpellier-tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.
15, rue de la loge/montpellier-tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION
la tour villeneuve d'angoulême/montpellier-tél. 42.46.66

PRIM
14, avenue Frédéric Mistral/montpellier-tél. 92.77.65

URBAT
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-tél. 70.13.35

BEC SOGECI

groupement des promoteurs de montpellier
tél. 41.20.32



Pour la première fois à Montpellier le budget de la ville a été présenté aux habitants avant que n'intervienne le vote définitif du Conseil Municipal. Pour la première fois les Montpelliérains qui le désiraient ont pu poser les questions qui leur tenaient à cœur à l'ensemble des élus.

Certains ont cru bon de critiquer l'effort de démocratisation que nous avons effectué. Sans doute, notre initiative les a-t-elle gênés. Sans doute ont-ils la nostalgie de ce récent passé où l'ancienne municipalité établissait le budget sans consulter personne.

Ces critiques ne nous empêcheront pas de poursuivre le but que nous nous sommes fixés : faire participer les Montpelliérains à la vie de leur cité. L'effort que nous avons entamé le 6 février dernier sera poursuivi dans les mois qui viennent, en dépit de nos adversaires.

Réflexions sur le budget 1979

En établissant le budget primitif 79 nous n'avons pas voulu aggraver la situation financière souvent difficile qui est actuellement celle de trop nombreux Montpelliérains.

C'est pourquoi nous avons limité l'augmentation des impôts locaux. Certains diront que c'est encore trop. Nous leur répondrons qu'à l'heure où l'Etat se décharge de plus en plus sur les collectivités locales, à l'heure où les prix subissent une hausse annuelle de 10% par an l'augmentation que nous avons été contraints de décider ne pouvait être plus modeste. Chaque élu, chaque chef de service qui avaient à faire face à un lourd accroissement des charges de fonctionnement peuvent en témoigner.

Malgré tout nous avons voulu poursuivre l'effort social que nous avons entrepris depuis notre arrivée à la tête de la Mairie. C'est ainsi que l'aide sociale aux personnes âgées et aux travailleurs s'élève à 29.000.000 F. et représente plus de 10% du budget fonctionnement. C'est ainsi que cette année encore nous titula-

riserons cent employés municipaux. Il faut rappeler qu'en 1977, 550 personnes n'étaient pas titulaires. Certaines attendaient depuis plus de quinze ans. Nous avons en deux ans, réglé 242 dossiers. Avant la fin de notre mandat la totalité du personnel communal sera titularisé.

Les équipements sportifs et scolaires ont également été jugés prioritaires. Ils représentent plus de 28% des investissements. Etant donnée la vétusté des installations de notre ville dans ces secteurs nous sommes persuadés que les Montpelliérains approuveront notre choix. Nous n'avons fait d'ailleurs que suivre les suggestions des milliers de personnes qui ont répondu au questionnaire que nous avions publié dans ces colonnes.

La Municipalité a d'autre part voulu effectuer cette année un effort particulièrement important pour acquérir des réserves foncières. Il devenait urgent de le faire car il ne reste que peu de terrains disponibles sur Montpellier. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de réserver plus de 12% du

budget investissement à ce secteur. Cela nous permettra de prendre possession entre autres des domaines de Tastavin, Dom Bosco, d'acquérir le cinéma Pathé, etc...

Nous poursuivrons par ailleurs notre politique d'espaces verts (3.998.000 F.) et d'équipements culturels (8,82% des investissements). Avec 22.471.000 de francs la voirie représente une des plus importantes parts de ce budget. Nous consacrerons 7540000 francs à la première tranche du plan de circulation que tous les Montpelliérains attendent avec impatience avec en particulier la sécurité de plus de quarante écoles de la ville.

Au delà de tous ces chiffres qui peuvent paraître quelque peu rébarbatifs à nos lecteurs nous avons voulu prouver qu'en dépit des difficultés qui furent les nôtres pour établir un budget qui ne grève pas trop les finances des Montpelliérains, nous avons conservé les priorités que nous nous étions fixées et pour lesquelles nous avons été élus.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

SOLOGEMAT

LOCATION - ACHAT - VENTE
MATERIELS T.P., BATIMENT, MANUTENTION

ALAIN ESCURIER
EXPERT PRES TRIBUNAUX

AGENCE DE MONTPELLIER
Z.I. de la Lauze - B.P. 20
34430 ST JEAN - DE - VEDAS - Télex : SOLOMAT 480265 F
Téléphone : (67) 42.95.21 (8 lignes groupées)



Jacques
BorDry

IMMOBILIER
5, boulevard de l'Observatoire,
Montpellier - Tél. : 72 32 34

Le Prieuré

MONTPELLIER
31, avenue Saint-Lazare.

DANS LE CALME D'UN
QUARTIER PRIVILEGIE, DE
GRANDS APPARTEMENTS
CONFORTABLES

Chauffage électrique intégré,
jardins privatifs, piscine. Prix
fermes et définitifs.
Livraison printemps 79.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication
Michel GUEORGUIEFF

Conception O.F.R.E.S

Promotion
Messieurs UZAN et ANDERSEN
Maire de Montpellier

Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S

pour faire meilleure connaissance

avec la **Cafeteria** du **Supermarché Casino**
La Paillad'1

nous vous offrons jusqu'au 17 mars

2'00 de réduction
sur un poulet légumes

(légumes au choix suivant assortiment du jour)
exemple : poulet macédoine de légumes 7'40 au lieu de 9'40

pris à la **Cafeteria Casino**
Montpellier La Paillad'1

valable jusqu'au 17 mars 1979

2'00 de réduction
sur un steak de jambon légumes

(légumes au choix suivant assortiment du jour)
exemple : steak de jambon, pommes mousseline 7'20 au lieu de 9'20

pris à la **Cafeteria Casino**
Montpellier La Paillad'1

valable jusqu'au 17 mars 1979